Education Classique et Commerciale.

COLLEGE ST-CHARLES.

PAROISSE ST-CHARLES (Louisiane).

C[illegible] à environ deux milles de M. J. Cluff, [illegible] sous la direction de M. J. C. Mace.

[illegible] est de porter l'éducation à [illegible] la nécessité où se [illegible] leurs enfans chercher [illegible] la Louisiane.

Situé à 12 milles de Carollton, sur la rive [illegible] par sa position même [illegible] [illegible] de la vie matérielle.

[illegible] Etudes comprend toutes les branches d'une [illegible] un but utile, ce [illegible] **latine, grecque, anglaise, française, espagnole**, et les **mathématiques**, en [illegible]

[illegible] **300 par an.**

[illegible] M. Félix Grima; Duverger, au bureau de [illegible] et Ganuchau, Thos. J. Durant, [illegible] Edmond Fortier, [illegible] Fortier, Paroisse Jefferson [illegible]

[illegible] M. J. Mace.

COLLEGE DE LA LOUISIANE.

Rue Dauphine, entre Ursulines et Hopital.

[illegible] LOUIS DUFAU.

[illegible]

College de St-Vincent,

Etat du Missouri.

[illegible] l'Etat du [illegible] 1843, une charte et des [illegible]

TH. MOREAU, [illegible]

ASSURANCE MUTUELLE DU CRESCENT.

[illegible]

[illegible]	$ 43,681 21
[illegible]	106 173 21
[illegible]	129,677 79

[illegible]

Cent soixante mille piastres.

[illegible] Président [illegible] Vice-Président

[illegible]

LYCEE FRANKLIN,

Rue Royale, Encoignure Hopital.

[illegible]

Conditions:

[illegible]

INSTITUTION JEFFERSON,

51, rue Bourbon - Dirigée par J. G. LORD.

[illegible]

Conditions:

[illegible]

Sont payés à part:

[illegible]

INSTITUTION G. BOYER.

118, rue Conti, entre Dauphine et Bourgogne.

[illegible]

Branches d'instruction:

[illegible] mathématiques [illegible] sciences naturelles [illegible]

Conditions:

[illegible]

Rue Royale, No. 132,

[illegible] HOTEL [illegible]

REOUVERTURE

[illegible]

CHARBON DE PITTSBURG.

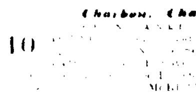

[illegible]

[illegible] & QUINN

Charbon. Charbon.

[illegible] Nos 399 [illegible] Bienville McBEAN, WILLARD & Co

McBEAN, WILLARD & Co.,

[illegible]

DU CHARBON

[illegible] ANGLAIS ET DE [illegible]

[illegible] W. H. BUNNELL, 16 Gravier.

[illegible] W. H. BUNNELL, 16 Gravier.

C. YALE & Co.,

27, RUE DES MAGASINS, 27,

MARCHANDS EN GROS D'ARTICLES DE FANTAISIE.

SOIERIES ASSORTIES, ARTICLES DE MODES, Dentelles, Broderies, Chapeaux de paille, Gants, Rubans, Etc. Franges, Plumes, Passementerie, Fleurs artificielles.

Le tout reçu par les derniers arrivages et formant un superbe assortiment auquel ils appellent l'attention des marchands de la ville et de la campagne.

C. YALE Jr. & Co.

No 27, rue des Magasins, entre Gravier et Commune. 18sept—1m

HABILLEMENS D'AUTOMNE ET D'HIVER.

H. HUARD, No 60, rue de la Commune

REÇU par les navires Westminster, Marathon et le steamer Georgia, un assortiment complet de marchandises confectionnées, consistant en:

Habits de toilette drap noir français superfin,

Redingotes drap superfin, noir, bleu, brun et olive,

Paletots, sacs et boulevards en drap, casimir et tweed, assortiment très varié,

Surtouts de toutes nuances parfaitement doublés,

Pantalons satin laine, casimir et drap noir,

[illegible] de fantaisie, derniers nouveaux,

Gilets satin, drap, soie, cachemire simples et croisés.

Mouchoirs, gants, cravattes, malles, valises, parapluies, etc. etc.

Les articles ci-dessus énumérés, sortis des meilleures fabriques de New-York, sont pleinement garantis. Un soin particulier ayant été porté à la façon ainsi qu'à la coupe qui est entièrement française, ne laisse rien à désirer.

Navire MARATHON.

Reçu par le susdit navire, un grand assortiment de chemises très bien finies. Aussi un bel assortiment de chemises de dessous et chemisettes en mérinos, laine et coton, de tous les numéros.

H. HUARD.

1 oct — No 60, rue de la Commune

J. BARRAUD,

49, RUE DE CHARTRES, ENTRE BIENVILLE ET DOUANE.

ARRIVANT de France, offre en vente à sa nombreuse clientelle et à ses amis, un choix considérable de marchandises variées de premier choix qui seront toutes vendues à des prix réduits.

Articles pour Dames.

Gants de peau et soie, leurs assortis [illegible] en tous genres, peigne écaille blonde et autres, bracelets en tous genres, boucles de bracelets et de ceintures, bourses et sacs, porte monnaie riches et autres, papiers fantaisie riches pour étrennes, tables à ouvrages et guéridons, coffrets à bijoux, etc. [illegible], nacre, bronze et galvanisés, boîtes à gants et nécessaires, articles de vases, porcelaines et cristaux, cristaux de Bohême, parfumerie fine des premières maisons de Paris, jouets d'enfans en tous genres. A Barraud prévient ses dames qu'il a ajouté à ses nombreux articles un très grand assortiment de soie et laine pour broderie, pantoufles brodées, dessus de lampes et diverses broderies commencées sur canevas.

Articles pour hommes.

Gants de peau et soie, un très riche assortiment de cravattes et cols fantaisie, bretelles soie, coton et tricot, caleçons coton et tricot, idem en flanelle, chaussettes coton et laine, idem en soie, chemises coton et toile, gilets de peau, laine et coton, bas, cols toile et coton, malles et sacs de voyage, grand assortiment de musique en gros et en détail, assortiment considérable de poupées en tous genres qui seront vendues en gros et en détail.

A. Barraud continue à donner des leçons de coiffures et enseigne le dernier genre de coiffures.

Salon de coiffure pour dames et enfans.

Faux cheveux en tous genres, en gros et en détail.

L'attention des amateurs est appelée à venir voir un magnifique service en porcelaine de Sèvres qui a appartenu à Louis Philippe, 1er, roi des Français. Il y a une coiffeuse attachée à l'établissement. 9 déc

TH. MOREAU,

RUE ROYALE, 151, ENCOIGNURE TOULOUSE.

Magasin de Parfumerie et de Fantaisie, et salon de Coiffure pour Hommes.

RUE ST CHARLES, No 36.

REÇU par les navires Emperor, Gertrude et Lemuel Dyer, du Havre, les articles suivants:

Chemises toile fine, de Paris, chemises couleur, do coton, blanc et couleur, pour enfants.

250 douzaines chaussettes coton et fil d'Ecosse, blanc et écru.

150 douzaines chaussettes coton et fil d'Ecosse, couleurs, rayées et ombrées, bas et chaussettes pour enfants et femmes.

50 douzaines gilets et caleçons flanelle, unie et croisée.

25 douzaines gilets et caleçons en coton blanc et écru, caleçons toile, à ceintures assorties de tailles.

50 douzaines cravates pour hommes, casimir et fantaisie, Elbœuf.

500 douzaines gants Jouvin, pour hommes et pour dames.

Un riche assortiment de porcelaines et cristaux, tels que: vases Japon, pendules vieux Sèvres, statuettes, lézardes, flacons à odeur, boîtes à poudre, nouveau genre, cuvettes, tête à tête, verre d'eau, etc.

Un bel assortiment se composant de cravattes fantaisie, carrées, cravattes longues, do Joinville, foulards des Indes, mouchoirs toile fine, idem à vignettes, cols de chemise, bourses tricotées, bourses au crochet, sacs velours riches, porte-monnaie, bourses en peau de daim, porte-monnaie fantaisie et ordinaires, porte cigarettes, porte-cigares cuir de Russie et au crochet, bretelles, cravatteries, etc. etc.

Un grand assortiment de cannes et parapluies.

Une forte partie de rubans unis et façonnés, nouveauté pour chapeaux de dames, au dessous du cours, rubans de velours uni et épingle, toutes couleurs.

Bracelets velours, boucles et garnitures de bracelets, nouveau [illegible].

500 livres laine de Berlin pour tapisseries, toutes couleurs, chaises, pantoufles, échantillonnées sur canevas, dessins de Berlin, au crochet, articles et accessoires pour broderie.

Mercerie, passementerie, fournitures pour modistes et couturières.

Nota.—M. Moreau prévient les dames qu'il a toujours en magasin un assortiment complet de cheveux, bandeaux, nattes, tresses, etc., etc. Une spécialité de parfumerie.

Occasion. UNE FORTE PARTIE de chemises toile pour hommes, à vendre à 30 pour cent au dessous [illegible] 29 oct

Articles de Paris.

G. LAVIE,

7, Rue St-Charles, entre Canal et Commune.

DE retour d'Europe, a l'honneur d'informer ses anciens cliens et ses amis en particulier, qu'il vient de recevoir par le navire [illegible] de ses marchandises [illegible] et le State of Maine, du Havre, [illegible] un grand et bel assortiment d'articles [illegible]:

[illegible]

[illegible] Bimbeloterie, bretelles fines, cravates soie, [illegible] et Grenadine, gants [illegible], plumeaux, porte-plumes en soie et en coton, parfumerie extra-fine de Monpelas, une grande variété d'objets en porcelaine, jolis cadeaux, jouets d'enfans, cartes de tous les prix, riche assortiment de bijouterie américaine et française, portemonnaies, [illegible] bretelles, [illegible] pour objets en écaille de toutes sortes, éventails riches, meubles et nécessaires pour cadeaux du Jour de l'An, bonbonnières et chocolats en boîtes riches et en sucre de diverses grandeurs; articles pour salle d'armes, do pour la pêche et la chasse, cols-boîte de voyage; une grande variété de jeux de toutes grandeurs; jeux de toutes espèces, un grand assortiment de cartes à jouer, billes et queues de billard; articles de dessin, patrons en velours et fournitures de peinture; une grande quantité de chapelets montés en or et en argent, quelques articles en bijouterie fine; bijoux de fantaisie, cravates batiste, tableaux, sujets variés (demi-relief), articles pour toilette, un grand assortiment de lunettes, jumelles et lorgnettes, verres de lunettes, etc.

Toutes ces marchandises ayant été choisies par lui-même en fabrique, il les vendra donc à des prix excessivement réduits. 8 déc—30 t

FASHIONABLE STORE,

Encoignure St-Charles et Commune.

J. DUCOURNEAU, de retour de Paris, a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général qu'il a reçu par les navires Emperor, Lemuel Dyer, New England et Isaac Bell, au Havre, un assortiment des plus nouveaux et très variés des [illegible] nouveautés pour la saison.

Paletots drap Edredon, noir et bleu, à brandebourgs, sacs [illegible] des fashionables parisiens; pardessus, paletots, [illegible] en couleurs; jaquettes, [illegible] drap noir extra superfin; redingotes [illegible] bleus tombé; [illegible] couleurs; [illegible] habits, [illegible] blancs; chemises [illegible] couleurs; [illegible] Jouvin assortis en couleurs; [illegible] la Dorsey; do cachemire [illegible].

ARTICLES POUR PANTALONS.

Casimirs noirs extra fins, do façonnés Bonjean, do couleurs variées, unis, rayés et carreaux; do croisés, do tweeds, haute nouveauté.

GILETS.

Cachemire noir brodé; do couleurs; do cachemire, tissus velours épinglés; do peluches soie noire unie; do à fleurs; do rayés; do couleurs assorties, les mieux portées; satin noir; do blanc broché et uni pour soirées; do lamé or et argent, uni et rayé à fleurs très riche, pour mariés; valencias jaune, uni et rayé; casimir jaune et blanc.

DRAPERIE.

Drap noir superfin, do couleur olive; do do bleu anglais; do do mêlés; do do vert émeraude; do do invisible; do do flamme et prince régent; do do oreilles d'ours; do do bronze olive; do do doré; do do bleu clair; do do tonné; Edredon noir, bleu et mélangé pour paletots, extra fin.

DIVERS.

Cravates satin noir; do soie armure unie et façonnée; do couleurs assorties les mieux portées; mouchoirs épaisseurs; taffetas avec coin dentelle; do en cotonnade, do vendéennes noires, do levantine, do do blanches unies et brochées pour mariés; foulards en toile, nouvelle coupe; un choix de jolis cannes richement montées, &c. &c.

Les personnes qui m'avaient honoré de leurs ordres pour être exécutés à Paris, sont prévenues qu'ils ont été remplis avec soin, pendant mon séjour en France, et que tout est prêt à leur être délivré.

J. DUCOURNAU,

19 nov—3b — enc. St-Charles et Commune.

LAGAY & LECANU,

36, Rue de Chartres, 36.

HABILLEMENS D'ENFANS.

NOUS avons reçu du Havre et de New York un très grand assortiment d'habillemens d'enfans, de la plus haute nouveauté, comprenant toutes les dernières modes de Paris et du nord, que nous offrirons en vente cet hiver, au plus bas prix possible.

L'assortiment consiste principalement en:

Blouses pour enfans de 2, 3, 4 et 5 ans, en étoffes nouvelles, telles que: satin de Chine, popeline croisée, mérinos double, drap, couleurs variées, le tout chamarré extra riche.

Blouses, 2 à 5 ans en drap, popeline, mérinos, modes Ste-Marie, Raphaël.

Blouses, 2 ans à 5, en satin Chine et drap, modes Montagnardes, Républicaines.

Blouses, 2 ans à 6, en drap fin, couleurs assorties, Orientales, Polonaises, &c.

Blouses, 2 ans à [illegible] en étoffes nouvelles, modes Ecossaises, Basquaises, Hongroises, &c.

Pour 5 ans à 8.

Vestes en drap fin, Algériennes, Circassiennes, et Bretonnes chamarrées et unies.

Vestes Monte Christo, Basquettes et Basquines en drap et mérinos unies et chamarrées.

Vestes Napolitaines, Mousquetaires, &c., extra.

Vestes Hongroises, Polonaises, Russes et en satin Chine, drap, mérinos, &c.

Vestes Conscrites, Talma, moyen âge.

Pantalons casimir et drap, tous les nouveaux dessins de cet hiver.

Pour 9 ans à 12.

Gilets en cachemire, drap, satin, soie et gros de Rot, tous les nouveaux dessins pour enfans.

Pantalons nouvelles coupes, en casimir, drap et nankin, &c.

Monte Christo et Bretonnes en drap noir, bleu, bronze, &c.

Manteaux en étoffes Ecossaises bon marché, 2 ans à 10.

Manteaux Monte Christo extra riche, 9 ans à 16.

Gilets ronds à taille, nouvelle mode.

Paletots courts et sacs à très bon marché.

Pour 13 ans à 16.

Redingottes nouvelles en drap noir, bleu, bronze, vert, &c.

Paletots à la Française, genre nouveau.

Office coats en Cerp. Gordo dans tous les prix.

Paletots, vestes en tweeds, casimir, drap, pour travail et pour course.

Pantalons et gilets un très grand assortiment, &c.

—AUSSI—

Chemises blanches et couleurs.

Foulards et mouchoirs de batiste.

Bretelles, cravattes nouvelles et cols.

Chemises de peau et caleçons.

Chaussettes laine et coton rayées, &c., &c.

LAGAY & LECANU,

23 déc — 36, rue de Chartres.

ATTENDU par le Cumberland, de Marseille—

200 caisses salaisons assorties, olives, capres, anchois, cornichons;

150 caisses eau de fleurs d'orangers, qualité supérieure;

20 estagnons do do do do;

85 paniers bouteilles vides 22 onces;

25 caisses absinthe et vermouth;

2000 flacons à marasquino, à vendre par

24 déc — ANT. GIRAUD, 46, Vieille-Levée.

AVIS JUDICIAIRES.

[illegible] COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux [illegible] et à tout autres [illegible] qui peut concerner, d'avoir à dédire, sous dix jours à dater de la présente publication, la raison pour laquelle le compte [illegible] par l'administrateur de la succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, W. K. WANTON,

29 déc—3m10 — Député Greff.

Mairie de la Nouvelle-Orléans,

Le 13 décembre 1851.

EN vertu d'une résolution adoptée par le Conseil de la Municipalité No Deux, à sa séance du 9 décembre 1851, Avis est par le présent donné que dans un moins de vingt jours, à partir de la présente publication, le Conseil de la dite Municipalité procèdera à la mise en exécution de l'amélioration projetée et mentionnée dans la dite résolution, savoir: l'ouverture et le prolongement du chemin à coquilles de la rue de la Commune, à partir de sa terminaison actuelle jusqu'au chemin de la Métairie en ligne droite, sur une largeur de soixante pieds, adjacente à la propriété de la Banque du Canal de la Nouvelle-Orléans—Conformément aux termes de l'acte législatif du 3 avril 1832, réglant l'ouverture, le tracé et l'amélioration des rues, etc., dans la ville de la Nouvelle-Orléans, et de l'acte supplémentaire au dit acte, approuvé le 3 mai 1847.

15 déc — A. D. CROSSMAN, Maire.

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS, le 29 novembre 1851—Conseil de la Ville.—Séance du 30 décembre 1826.—Résolu que toute personne libre qui fera partir des **PETARDS** dans les rues, sera immédiatement arrêtée et conduite devant le maire ou un des juges conseillers de la Cour de Cité, et sera condamnée à payer une amende qui ne sera pas moindre de dix piastres et n'excédera pas cinquante; et si c'est un esclave, il sera mis à la geôle de police pour y recevoir quinze coups de fouet, à moins que son maître ne paye une amende de cinq piastres.

Signé, D. PRIEUR, Recorder.

Approuvé le 30 décembre 1826.

Signé, J. ROFFIGNAC, maire.

Pour copie conforme,

1 déc — A. D. CROSSMAN, maire.

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS, le 29 novembre 1851.—Conseil de Ville.—Séance du 3 janvier 1829.—Résolu qu'à l'avenir toute personne ayant en sa possession, ou vendant dans les limites de la Cité de la Nlle-Orléans des **PETARDS** ou toute autre pièce de **FEU D'ARTIFICE**, sans la permission du maire, paiera une amende qui n'excédera pas cent piastres.

Signé, M. FLEYTAS, Recorder.

Approuvé le 5 janvier 1829.

Signé, D. PRIEUR, maire.

Pour copie conforme,

1 déc — A. D. CROSSMAN, maire.

VICTOR,

16,—RUE SAINT-CHARLES—16.

A L'HONNEUR d'informer ses anciens cliens et le public en général, qu'il vient de recevoir par les navires Gertrude, Isaac Bell, Lemuel Dyer et State of Maine, du Havre, un assortiment de marchandises de saison se composant de:

Chemises toile dans tous les prix,

do devants et cols toile,

Chemises coton et perkale française,

do en couleur;

do brodées,

Cols et baux cols toile, dito coton,

Chaussettes fil Perse, dito coton,

do rayées, dito laine, dito cachemire;

Gants Jouvin, gants Castor, gants soie fourrés et couleur, gants fil Perse, gants soie peau, coupe Jouvin,

Bretelles dans toutes les qualités et de tout prix,

Cravattes grenadine, dito rouge 4|4, 6|4, 8|4,

do Joinville, dito Congrès,

Cravattes satin brodées, article supérieur,

Parapluies et demi parapluies soie, dito coton;

Il recommande particulièrement à l'attention des amateurs son assortiment de cannes armées et non armées. Le choix tout particulier qu'il en a fait lui permet de croire qu'il pourra satisfaire les goûts les plus exigeants.

Il détaille en ce moment une facture de porcelaine, telles que: vases, garnitures de cheminée, encriers, porte crayons, tête à tête, services à thé, qui par la richesse et l'élégance des modèles ne le cèdent en rien à ce que l'on peut trouver de mieux sur place.

Il recommande aussi à l'attention des acheteurs un assortiment superbe de bronzes, tels que: candelabres, flambeaux, sujets variés pour porte cigares, &c.

Comme par le passé, toute sa parfumerie sort des premières maisons de Paris et se distingue par la fraîcheur et la bonne qualité des articles.

Il offre aussi à vendre à très bon compte un fort joli article de calèche pour enfant.

En raison des retards qu'il a éprouvés dans la réception de ses marchandises, Victor les offre aux prix les plus réduits pour du comptant.

A vendre en gros, 2 caisses chapeaux de soie première qualité et du dernier genre. 5 déc

HOPITAL LUZENBERG.

Situé sur le Rail Road Pontchartrain.

CET établissement fondé par le Dr. C. A. LUZENBERG et conduit par lui avec succès pendant 14 ans, est maintenant prêt à recevoir des malades sous la direction du Dr. J. RHODES. Cette maison de santé est établie sur une vaste échelle, les chambres sont spacieuses et parfaitement aérées, les salles ordinaires sont grandes, peu encombrées de lits et offrent aux malades toutes les commodités et le confort d'une maison particulière.

La tranquillité qui règne autour de l'établissement offre d'agréables ombrages aux convalescents.

PRIX DE LA PENSION

Chambres particulières à un lit, $4 par jour

2e classe, 2

3e classe, 1

Il y a des corps de logis séparés pour le traitement des maladies contagieuses, et un vaste établissement pour les personnes atteintes d'aliénation mentale. Les prix dans ces deux cas sont extras.

Un médecin attaché à la maison est constamment sur les lieux.

Pour plus amples informations, s'adresser à l'hôpital ou chez le — Dr J. RHODES,

1 sept—1an — 182, rue Canal

EN débarquement du navire Andover, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné—

75 barriques vin rouge bon ordinaire, 1849,

48 do do do,

54 demi do do.

15déc — PAUL LACROIX, No. 14, rue Toulouse

EN magasin d'importation récente—Sardines, truffes, vin de Bordeaux diverses qualités, 40 barils vin blanc Sauternes, 15 caisses vermouth,

[illegible] Noilly Fils & Co.

225 paniers huile d'olive Prozec, grand et 1|2 bouteilles,

[illegible] Mar[illegible] boîtes sardines à l'huile,

400 quarts do do do.

[illegible] Noilly Fils & Co.

[illegible] caisses [illegible] 24 onces,

[illegible] à vendre par

22 déc — ANT. GIRAUD, 46, Vieille Levée

A UN assortiment de bon—10 caisses vermouth de liqueur extra supérieur de [illegible] Noilly Fils & Co. à vendre par — ANT. GIRAUD.

INSTITUT ST-LOUIS,

Dirigé par Mme E. DERON.

Nouvelle-Orléans, rue St-Louis, No. 145, entre Bourgogne et Dauphine.

(ANNEE SCOLAIRE 1851—52.)

CETTE Institution, qui depuis douze ans a suivi une progression constante d'agrandissements et de prospérité, a réouvert ses cours depuis le 1er septembre.

Mme Deron, ancienne élève et professeur de la maison royale de St Denis, graduée de l'Université de France, s'est efforcée de profiter de l'expérience qu'elle a acquise aux Etats Unis, pour mettre son établissement au premier rang des maisons d'éducation de l'Amérique.

Mme Deron, exclusivement dévouée à ses élèves, s'applique non-seulement à cultiver leur esprit, mais elle s'attache aussi à former leurs cœurs—Elle tient très fortement à ce que les jeunes personnes qui lui sont confiées se fassent remarquer par les qualités précieuses qui constituent une bonne éducation, telles que l'esprit d'ordre et de bonne tenue, l'amabilité du caractère et la solidité du jugement, la douceur des habitudes et la disposition sympathique de l'âme; en un mot, la grâce réservée et l'élégance décente des manières.—Afin d'obtenir ces résultats, Mme Deron a toujours pris pour auxiliaire la fermeté jointe à la douceur; l'emploi constant des moyens d'émulation, et surtout les récompenses pour la régularité des devoirs et l'application. Elle est secondée par Mlle J. Deron, sa belle-sœur, qui a toujours suivi avec elle la carrière de l'instruction, ces deux dames veillent avec le plus grand zèle aux progrès journaliers des élèves.

Le local connu et cité à la Nouvelle-Orléans comme l'un des plus convenables et des plus salubres de la ville, est parfaitement distribué: les classes, les salles d'étude, les dortoirs sont vastes et bien aérés, donnant sur des jardins; il y a une belle cour, un préau à l'abri du soleil, destinés aux récréations.

L'enseignement général de l'Institut St-Louis a lieu à la fois en Anglais et en Français; il embrasse tous les degrés et toutes les branches qui constituent l'instruction la plus achevée pour les demoiselles. La langue anglaise est l'objet d'un soin tout spécial: les élèves créoles sont tenues dans leurs rapports, soit entre elles, soit avec les professeurs, de parler *exclusivement* l'anglais.

M. Orton, attaché à l'académie depuis sa fondation, consacre une grande partie de son temps à donner aux élèves des classes supérieures une connaissance approfondie de la langue et de la littérature anglaise; les autres classes sont confiées à de bonnes maîtresses d'étude américaines.

Mme Deron s'est réservée la direction des classes françaises. Elle s'est de plus assuré le concours d'un excellent professeur de hautes sciences, M. H. Jegou, qui partage avec M. H. Deron et Mesdames Deron le soin des diverses classes françaises.

—La langue espagnole fait également partie des études.—

Pour l'instruction religieuse, M. l'abbé Tholomer, dont le zèle et le jugement apprécié, continue de préparer les élèves à la première communion dans la chapelle de l'Institut.

Musique.—Les études musicales sont l'objet d'un soin spécial. Madame Lavillebeuvre, artiste d'un ordre très élevé, est attachée à l'institution en qualité de professeur de pianos et de harpe. Les cours de musique vocale sont également faits par un des meilleurs professeurs de la ville.

Cette institution a adopté comme moyen d'émulation des examens mensuels de musique, auxquels les parents seront invités à assister.

Il y a un professeur de Danse attaché à l'établissement. 17sept

Institution de Mme DESRAYAUX

Pensionnat et externat de demoiselles,

ANCIENNE MAISON DE MME LAIRIS,

Rue Bourgogne, entre Bienville et Douane.

Année 1851-52.

LES directeurs de cette institution viennent, selon l'usage, soumettre leurs titres à la confiance des familles sous le triple rapport de l'*hygiène*, de l'*éducation intellectuelle et de l'éducation morale*.

L'établissement possède un beau et vaste local, bâti sur un plan spécial pour un grand Pensionnat. Des jardins étendus et ombragés sont destinés aux récréations des élèves, et l'ensemble du local réunit, en un mot, toutes les conditions de bien-être et de salubrité.

L'instruction est donnée également en *anglais et en français*: elle est variée, complète, et s'étend des premiers éléments jusqu'aux notions développées de la littérature et des sciences.

Le personnel de l'enseignement est en grande partie renouvelé: cinq dames, *arrivant de Paris*, sont chargées de l'enseignement *des classes françaises et du Piano*. Ces dames ont été engagées pour l'établissement d'après le choix scrupuleux et éclairé de *Mme Lairis*, fondatrice de l'institution et résidant à Paris.

L'*Anglais* occupe de droit la première place dans l'ensemble des études, comme langue dominante du pays: cet enseignement est sous la direction de *Mme K. Desrayaux*, anglaise de naissance et d'éducation. Les cours supérieurs (*sciences et littérature*) sont professés par *M. W. Adam*, précédemment professeur à *Harvard College, Cambridge, Mass.*

Outre les leçons de sciences physiques, en anglais et en français, il sera fait, deux fois par semaine, un *cours expérimental et pratique, avec tous les appareils et instruments à cet usage*; ce cours sera dirigé par *M. C. M. Soers, de l'Université de la Louisiane*.

La musique (piano, harpe, solfège et chant) est sous la direction de Mme Desrayaux et de trois dames artistes, récemment arrivées de Paris, et attachées exclusivement à l'institution.

Le chant (classes ou leçons particulières) est professé par *Mlle Calve*.

Les classes de Solfège (méthode B. Wilhem) par *M. Elie*, premier violon au Théâtre d'Orléans.

Les leçons de danse sont données par Mme Angelina.

L'Education morale et religieuse reçoit tous les soins que réclame son importance: la première communion surtout est, pour les élèves catholiques, l'objet d'une sollicitude particulière. Un prêtre de la cathédrale, autorisé par Mgr. l'archevêque, est chargé de l'*instruction religieuse*; et à cette instruction se joignent, comme moyens auxiliaires, les habitudes de travail, de régularité et d'ordre, destinées à influer sur la vie entière, en unissant au sentiment religieux *la conscience et la pratique du devoir*.

Le prospectus plus détaillé se trouve chez MM. les libraires et à l'établissement. 26 nov

GRAND CHOIX DE PIANOS.

A. PERIER, RUE ROYALE, 310.

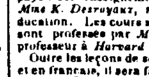

A l'honneur d'informer les Amateurs d'excellens pianos, qu'il vient de recevoir des fabriques de MM. PLEYEL et d'ERARD, des pianos d'un genre nouveau, Pianos à queues, pianos droits, picolos à 7 octaves système en cuivre, d'Erard, à vendre à des conditions avantageuses, par — A. PERIER,

27fv — 310, rue Royale

[illegible] Thomas [illegible] No. [illegible]

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 3,786.—En vertu d'un writ de venditioni exponas rendu le 9 de juin 1851, adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nlle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, à John L. Lewis ci-devant Shérif et par le dit Shérif à moi transféré, je procéderai le Vendredi 30 de janvier 1852, à midi, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue Saint-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de:

DEUX LOTS DE TERRE au faubourg Marigny, dans l'îlet borné par les rues des Français, Prosper, St-Avide et les Champs-Elysées, et désignés sous les Nos 10 et 11, ayant chacun 28 pieds 5 pouces sur la rue des Français, sur 117 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur. Le lot No 10 formant un des angles des rues des Français et de St Avide ou Claiborne, et le lot No 11 faisant face à la rue—, ensemble avec une double maison basse en briques et une cuisine en bois à deux étages, aussi double, et les écuries, &c. construites sur ladite propriété.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: comptant, au moment de l'adjudication.

JAMES P. FRERET,

29 déc—9,19,30 — Shérif de la paroisse d'Orl.

A. Trudeau vs. Michael O'Conner.

CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 5,179.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le samedi, 10 de janvier 1852, à onze heures A. M. sur les lieux, rue Poydras, entre les rues St Charles et Carondelet, à l'adjudication de:

Le fonds et l'installation d'un magasin de verrerie et de faïence, et dont l'inventaire est déposé en mon bureau.

Aussi—Le bail du dit magasin, commençant le 1er octobre 1850, et finissant le 30 septembre 1852, pour la somme de $1,900 par an, payable mensuellement.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

☞Conditions—comptant, au moment de l'adjudication. JAS. P. FRERET,

28déc—jv3,6,10. — Shérif de la paroisse d'Orléans.

Adolphe Rochat vs B. Dupuy et als.

CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 3847.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable cinquième cour de district de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le vendredi 9 de janvier 1852, à midi, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de:

Tous les droits, titres et intérêts de Bernard Dupuy à un procès actuellement pendant pardevant la première cour de district de la Nouvelle-Orléans, intitulé: Bernard Dupuy vs Louis Segura, et désigné par le No 6199 sur les dossiers de ladite cour.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: comptant, au moment de l'adjudication. JAS. P. FRERET.

déc 29, j 3 6 9 — Shérif de la paroisse d'Orléans.

S. B. Conrey vs. ses créanciers.

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 3881—En vertu d'un ordre de vente rendu le 12 décembre 1851, à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le lundi, 29 décembre 1851 à 11 heures A. M., sur les lieux, au No 72, rue du Camp, pour le compte des créanciers de l'insolvable, à l'adjudication de:

Un lot de meubles, &c, abandonnés par le failli à ses créanciers.

Conditions—comptant, au moment de l'adjudication. JAMES P. FRERET,

16déc—16 29 23,29 — Shérif de la paroisse d'Orléans

Leonce Abat vs. A. A. Latorest.

DEUXIEME Cour de District de la Nlle-Orléans—No 4160—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le lundi, 19 de janvier 1852, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de:

Un lot de terre situé au faubourg Ste Marie de cette ville, faisant partie de la propriété ayant appartenu à J. Gravier, à l'intersection des rues du Cirque et Julie et contenant six lots de terre, de 60 pieds chacun, sur 120 pieds, conformément à l'arpentage fait, en 1813, par Pouler, ingénieur, en vertu duquel arpentage ledit lot de terre a les dimensions suivantes, savoir: 172 pieds de face à la rue du Cirque, 120 pieds de profondeur du côté le plus rapproché des terres appartenant à Jacques Maginre, sur une ligne parallèle à celle des 172 pieds ci-dessus spécifiés, 300 du même côté que les terres dudit Maginre, 460 pieds de profondeur du côté le plus rapproché des terres appartenant à Henrisse, et 35 pieds 6 pouces de profondeur du côté faisant face à la rue du Cirque, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui sont dessus.

Description des bâtisses sur la propriété ci-dessus.

Sur les 172 pieds (mesure française) face à la rue du Cirque,

1o—Une maison basse en bois, de quatre appartements, couverte en ardoises

2o—Une maison haute en bois, couverte en ardoises

3o [illegible]

4o [illegible]

5o [illegible]

de quatre appartements.

N. B.—Les cinq maisons susdites donnent un loyer mensuel de $100 payable par mois, conformément au bail passé par le ci-devant à Gilman Parker, pardevant O de Armas, notaire public, le 1er de janvier 1849, suivant lequel bail, ledit Parker s'est obligé à faire à ses propres frais, lesdites cinq bâtisses et d'en collecter les loyers, suivant ledit bail passé pour et durant l'espace de dix années commençant le 1er mars 1849 et finissant le 1er mars 1859, et ledit Parker s'engageant à payer par mois durant le cours du dit bail ladite somme de $100, et à l'expiration du dit bail, les bâtisses appartiendront audit J. A. Latorest, ses héritiers ou ayants-cause.

Sur les 100 pieds faisant face à la rue St Jean [illegible]

6o—Une maison et cuisine basse, écurie, &c. en bois, le tout couvert en ardoises.

Et sur les 97 pieds restant face à la rue St Jean—

7o—Un maison basse en bois, sur la façade et dans le fond une maison basse en bois, avec cuisine et écurie.

Le tout saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: comptant au moment de l'adjudication. JAMES P. FRERET.

15déc—18 29 jv 14 19 — Shérif de la paroisse d'Orléans

Banque des Citoyens de la Louisiane vs C. M. Chancellor.

CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 5288—En vertu d'un writ de fieri facias adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, à John L. Lewis, ci-devant shérif, et par le dit shérif à moi transféré, je procéderai le lundi, 19 de janvier 1852 à midi, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre les rues Chartres et Royale, à l'adjudication de:

Une certaine portion de terre située au faubourg Delord, dans la Municipalité No 2 de cette ville, désignée par le No 6, sur un plan dressé par George T. Dunbar, voyer, en date du 15 août 1847, et déposé en l'étude de Charles Boudousquié, ci-devant notaire, la dite portion de terre est composée des deux lots de terre suivants, savoir:

1o Un lot de terre ayant 20 pieds 3|4 pouces de face au Mobile Landing, sur 122 pieds de profondeur entre la rue Julie et la Promenade des Tritons, [illegible]

2o—Un lot de terre opposé au fond du susdit lot de terre, mesurant, sur la dite ligne, 20 pieds 3|4 pouces, 23 pieds plus ou moins sur la ligne de côté, [illegible] 26 pieds plus ou moins sur la ligne de côté [illegible] à la Promenade des Tritons.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations sur ledit lot de terre, consistant en un magasin à trois étages en briques sur le lot de terre premièrement décrit, et une cuisine à deux étages, également en briques, sur le lot de terre deuxièmement décrit.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: comptant, au moment de l'adjudication. JAS. P. FRERET, Shérif de la

18déc—18 29 j 19 — paroisse d'Orléans

Banque des Citoyens de la Louisiane vs C. M. Chancellor.

CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 5287—En vertu d'un writ de fieri facias adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nlle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus à John L. Lewis, ci-devant shérif et par ledit shérif à moi transféré, je procéderai le lundi, 19 de janvier 1852 à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de:

1o Un certain lot de terre désigné par le No 5, mesurant 20 pieds 7 3|4 pouces de face au Mobile Landing, 142 pieds plus ou moins de profondeur irrégulière, sur la largeur du lot No 4, 142 pieds 1½ pouces, sur la ligne du lot No 6 et 21 pieds, 9 7|8 pouces dans le fond, garanti avec 150 actions dans le fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, ensemble avec les améliorations qui sont dessus, consistant en une maison en briques à trois étages et une cuisine en briques à deux étages.

2o Un certain lot de terre désigné par le No 6, mesurant 20 pieds, 5|4 de pouce sur le Mobile Landing, 142 pieds, 1 1|2 pouces de profondeur entre lignes parallèles, et 20 pieds 3|4 de pouce dans le fond, garantissant 150 actions dans le fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, ensemble avec les améliorations qui sont dessus, consistant en une maison en briques à trois étages et une cuisine en briques à deux étages.

3o Un certain lot de terre désigné par le No 7, mesurant 22 pieds, 3 1|4 pouces face au Mobile Landing et 142 pieds, 1 4|8 pouces de profondeur entre lignes parallèles, garantissant 150 actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, ensemble avec les améliorations qui se trouvent dessus, consistant en une maison en briques à trois étages et une cuisine en briques à deux étages.

Tous lesdits lots de terre sont situés dans la Seconde Municipalité de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par la rue Julie, le Mobile Landing, la Promenade des Tritons et le Philippa Landing, d'après un plan déposé en l'étude de Charles Boudousquié, notaire public, en date du 13 octobre 1849.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant, au moment de l'adjudication. JAS. P. FRERET,

18déc—29,9,19 — Shérif de la paroisse d'Orléans.

Hayman & Holden vs Jno. Holden & Jacob Schoekler—No 3,385.

TROISIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mercredi 31 décembre 1851, sur lieux, à l'adjudication de:

L'établissement situé rue Bourbon, No 181, comprenant tous les matériaux, outils, marbres, appareils &c., qui sont sur les lieux, ou qui appartiennent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus, et appartenant au défendeur Schoekler.

Condition—Comptant, au moment de l'adjudication. JAS. P. FRERET, Shérif de la

19 déc—19 29,24,27,31 — paroisse d'Orléans

No 9,002—Blanchard vs. Eliza Rogers.

DANS la Troisième Cour de Juge de Paix de la paroisse d'Orléans.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée, j'exposerai en vente publique, le 30 décembre 1851, à onze heures du matin, à mon magasin de dépôt, rue Bienville, No 91, entre les rues Bourbon et Royale,

Un lot de meubles meublants, etc., saisis dans cette affaire.

Conditions de la vente comptant, au moment de l'adjudication. — E. N. STINGER,

1r déc—3t — Constable

8952—P. McMahon vs J. Meeks

DANS la Troisième Cour de juge de Paix pour la Paroisse d'Orléans—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé, dans l'affaire ci-dessus, j'ai retenu et j'exposerai en vente publique le 30 décembre 1851, à midi précis, sur les lieux, rue Carondelet, entre les rues Canal et Commune—

Le contenu d'une grocerie appartenant au défendeur.

Conditions de la vente—comptant.

18 déc — E. N. STRINGER, Constable

Avis Judiciaires.

Wm P. Converse et autres, demandant l'incorporation de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans—No 4804.

ETAT de la Louisiane—Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu que William P. Converse et autres ayant présenté une pétition à cette Cour demandant la confirmation de l'acte d'incorporation de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle Orléans, passé pardevant Jacob Soria Esq. notaire public de cette ville, en date du 25 novembre 1851—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser, de faire valoir sous trente jours de la première publication de cet avis, leurs raisons pour lesquelles la demande des pétitionnaires ne serait pas accordée.

Par ordre de la Cour, le 28 novembre 1851.

L. S. — K. LOEW,

29nov—1j — Député Greffier

CHARLES BYRNE,

MANUFACTURIER D'OBJETS **en cuivre, tole et ferblanc,**

ET MARCHAND DE

POELES, GRATES, BARRES DE GRATES, &c.

46, rue Tchoupitoulas, 46,

A constamment en main un assortiment complet de **Ferblanterie et d'articles en cuivre, poeles, tuyaux de poeles, &c.**

Et en exécute sous le plus bref délai, à des prix raisonnables.

☞ Le plus grand soin sera donné aux ordres qui lui parviendront de la ville ou de la campagne.

18 déc ☞

VIN BLANC—100 barils vin blanc Haut-Sauterne, en magasin à vendre par — NUMA LACOSTE,

16 déc — 147, rue Royale.

[illegible] CASSOU & CO

AVIS D'ENCAN.

BERNARD TURPIN, ENCANTEUR,

No. 20, Vieille-Levée.

Jours réguliers pour la vente: *Lundis et Mercredis.*

VENTE PAR CATALOGUE—TOUS LES SAMEDIS. Avances d'argent sur dépôt de marchandises. 6oct—6m — Nlle-Orléans, 6 octobre 1851

Propriétés à vendre à l'amiable, PAR J. A. BEARD & MAY,

No 8, Arcade Banks,

DEUX beaux magasins situés rue du Camp, une belle maison en briques à deux étages, rue Constance,

Une maison commode, rue Dauphine,

Une maison à deux étages, bien située rue et Phillipe, à Lafayette,

Une jolie résidence à l'encoignure Camp et Robin,

Un magasin, rue de Chartres, entre Conti et St. Louis,

Une maison en bois à deux étages, rue Race, près Magazine,

Une maison — — — 1 coin, près Annonciation,

Une belle maison avec de belles améliorations et jardin, dans la partie haute de Lafayette près du chemin de fer.

Un beau carré de terre entouré, rue Nayades, à Lafayette,

Deux carrés de terre près de la raffinerie à Lafayette,

Quatre terrains de chaque, encoignure Jackson et Prytannia, à Lafayette,

Une maison, commode, avec un beau jardin, rue Laurier, à Lafayette,

Plusieurs carrés de terre, de carré (quelques-uns améliorés) situés à Jefferson City, Rickerville, Hurtzville, Greenville et Carrollton.

Treize carrés de terre, dans la seconde municipalité, bornés d'une part par les rues de la Commune et Poydras, et de l'autre par les rues Galvez et Broad.

Tous ces carrés sont terre haute et seront vendus à long terme.

Une belle habitation et les nègres, à St Bernard.

Une — — à Jefferson.

Une — — Est Baton Rouge

Une — — Iberville.

Convenables pour une sucrerie ou pour vendre du bois. 17 nov

ACADEMIE D'ECRITURE, ET DE TENUE DE LIVRES DE DOLBEAR,

Rue du Canal, No 56 (établie en 1832.)

Cette académie est ouverte de 7 heures A. M. à 9 heures P. M. Les élèves de cet établissement peuvent toujours trouver de bonnes places dans le commerce. On vient ici demander des commis &c. Il est peu de banques ou de fortes maisons de cette ville où l'on ne trouve mes élèves. Classes pour les Dames, Messieurs et enfants.

Plumes en or de qualité supérieure, à vendre

1 déc — RUFUS DOLBEAR, 56 Canal

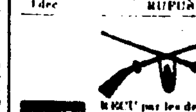

REÇU par les derniers navires de France, d'Allemagne et de New York, un grand assortiment de marchandises variées.

EN débarquement du State of Maine, un beau choix de fleurs artificielles, broderies, tulles, parfumeries, &c.

A vendre en gros seulement par — CHABANIOL & BOULLENGER,

8 déc — French Chartres et Conti

SAVON ITALIEN MEDICINAL DE GOURAUD.

LA langue est impuissante à rendre la dixième partie des propriétés merveilleuses de ce savon. L'approbation publique a établi sa supériorité d'une manière irrévocable au dessus de toute contestation. Son efficacité est connue, surtout pour la guérison des taches de rousseur, du hâle, de la pâleur des boutons, dartres et ulcères, même les plus invétérées et les plus tenaces, des vers de l'épiderme et des autres maladies de la peau. Outre ces qualités, c'est aussi le meilleur savon à barbe qu'on puisse employer.

La POUDRE SUBTILE de Gouraud, pour faire tomber les poils, sur n'importe quelle partie du corps, se recommande également.

Le Restaurateur de la chevelure ou VERMIFICATEUR de Gouraud, est une admirable préparation qui prévient la chute des cheveux, en favorise la croissance et donne aux plus rudes le moelleux de la soie.

La Teinture Liquide de Gouraud change sur le champ les cheveux rouges ou gris en cheveux d'un noir lustré ou du plus beau châtain.

Le Rouge Liquide de Gouraud rend aux lèvres et aux joues pâles une admirable teinte vermeille, que le frottement même ne peut enlever.

Le Blanc de Lys, de Gouraud; est aussi égal pour les teints âcres, rouges et trop hauts en couleur.

Les préparations du docteur Felix Gouraud ne se trouvent véritables que chez son unique agent G. FARGUE,

Magasin de nouveautés, No 47, rue St Charles, sous la Verandah. 1 oct—3m

A VENDRE, à l'arrivée du navire Meurmech, venant de Bordeaux, et attendu incessamment:

396 barriques vin rouge, différentes marques,

104 barils vin blanc,

1001 caisses de 12 bouteilles, vin rouge,

13 barils vieux Cognac;

4 balles bouchons,

3 jarres anchois,

6 caisses fruits à l'eau de vie, à vendre par

12 déc — A. LAMBERT, 61, rue des Magasins

Aux Contribuables de la Municipalité No 2.

A [illegible] qui n'ont pas encore payé les taxes sur propriétés foncières et esclaves, dues à la Première Municipalité, d'avoir à les payer avant le 1er janvier prochain, à défaut de quoi et passé cette époque, tous les comptes non payés seront remis aux avocats de la Municipalité, afin d'en poursuivre le recouvrement.

CHS CLAIBORNE, Collecteur.

17déc—jusq. 1er janv

350 Caisses vin rouge, 600 do vin blanc.

150 barriques vin rouge Montferrand,

20 barils vin blanc Sauterne,

43 caisses fruits au jus,

24 do do à l'eau de vie,

14 do sardines demi boîtes,

15 do do quarts do,

25 paniers champagne, en magasin et à vendre par — H NOEL & GUIRAUD,

8 déc — 164 rue Royale

LORGNETTES DE THEATRE.

C. DUHAMEL, opticien, rue de Chartres, 86, vient de recevoir un riche et complet assortiment de lorgnettes jumelles et simples pour le théâtre, des modèles les plus nouveaux, en nacre, écaille, ivoire, buffle verni &c. garanties de la meilleure qualité, quelques uns en nacre, véritables chefs d'œuvre d'art, de patience et de travail. Il invite les personnes qui désirent s'en procurer à visiter son magasin. Aussi, toute espèce de lunettes, de verres et d'instrumens de mathématiques et de physique.

Charbons Cannel des Mines de Peyton, Virginie.

LES soussignés ont en main 10,000 barils de ce célèbre charbon, tant renommé pour sa propreté et le brillant de sa flamme.

Il est particulièrement recommandé pour les parloirs, chambres à coucher et bureaux.

Les familles sont particulièrement invitées à en faire l'essai, car il est maintenant en concurrence avec le cannel anglais, et peut être délivré en tout temps à $1.

Prix—$9 le tonneau délivré.

Les ordres seront reçus à la maison de Banque de Horace Bean et à notre bureau 21, Passage de la Bourse, et seront promptement exécutés.

MORTIMER TURNER & Co.

N B—Comme plusieurs autres charbons de la Virginie sont vendus sous le nom de Peyton's CANNEL, nous prévenons les consommateurs que le seul véritable est celui que nous avons.

Nous avons autorisé M E D Bernard à nous servir d'agent pour la vente de nos charbons dans la partie basse de la ville. Les ordres peuvent être laissés à son bureau 21, Passage de la Bourse, rue St Louis et Conti. 1déc—1m

CHARBON.

LE dépôt de charbon Louisiana, rue St-Louis, No 161, entre Bourgogne et Dauphine, a constamment en main, un assortiment de toutes les qualités de charbon, qu'il offre à vendre aux plus bas prix du marché. Les ordres peuvent être laissés chez K Connery, No 5, Front Nouvelle Levée, chez R Carr Jr, No 7 rue Bienville, et au dépôt où ils seront promptement exécutés.

6 sept—3m — W A HAYDOCK.

VINS—70 barriques vin rouge St Caprais;

20 do vin blanc Pauterne;

40 barriques vin rouge Cantenac Médoc,

60 demi do — St Julien et Margaux;

45 barriques do Montferrand;

300 caisses do St Julien;

200 do do Margaux

100 do do St Estephe;

50 do vin blanc Haut Barsac;

100 barils do sup et vieux Haut Sauterne

A vendre par — FDO. DE FUENTES & CO,

11déc — 24, Vieille Levée

VINS VIEUX EN CAISSES—25 caisses vin rouge Chateau Margaux 1840,

20 do do Chateau la Rose 1841;

A vendre par — NADAU DU TREIL,

9 déc — 96, rue St-Louis

30 BARILS brandy de New York;

50 huitièmes do do;

25 barils madère de Sicile;

50 do madère commun;

A vendre par — NADAU DU TREIL,

9 déc — 96, rue St-Louis

50 Caisses vieux vin du Rhin, de diverses marques;

150 do absinthe et kirsch do;

Muscat, curaçao, &c, à vendre par — NADAU DU TREIL,

9 déc — 96 rue St-Louis

Charbon—Charbon.

CHARBON de Pittsburgh de 1re qualité, en gros morceaux, sans mélange, à vendre en quantité qui conviendront aux acquéreurs, rendus aux frais aux plus bas prix du marché, par — CLARKE & GREENE,

19, Bank Place et 294, Magasins

N. B. Charbon anglais et anthracite en grenier et barils pour dames. 22nov ☞

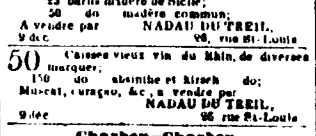

SANGSUES—SANGSUES.

L. Provost,

RUE ST-PIERRE, N°. 121,

SUCCESSEUR DE M. RUSCON..

28000 SANGSUES HONGROISES et SUEDOISES, récemment arrivées et à vendre en gros et en détail au grand dépôt central de la rue St Pierre, 121. — Nuance

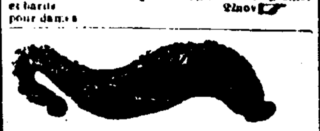

Sangsues! Sangsues!

5000 SANGSUES—Reçues par le steamboat Ohio, garanties hongroises et fraîches, à vendre en gros et en détail, à l'entrepôt général, rue de l'Esplanade, encoignure Casacalvo.

Le même entrepôt reçoit des ordres pour la campagne et fait les expéditions promptement à de prix modérés — J P SOURIRAN

100 Piastres de Récompense.

Parti marron le mardi 5 août dernier, le mulâtre nommé ROBERT REED, âgé de 30 à 35 ans, teint clair, taille de 5 pieds 6 pouces, pesant environ 140 livres; il regarde de travers et a toujours l'air mécontent. La susdite récompense sera donnée à quiconque remettra ledit esclave au soussigné. L'on suppose qu'il s'est échappé dans un état libre. — F. FABRE & CO,

19 nov—☞ — 29, Magasins.

ACIER de Milan et fer de Biscaye, à vendre en entrepôt par — SAUGUIERE FRERES,

---

VENTES D'ESCLAVES.

Vente d'une habitation [illegible] opérée [illegible] par J. A. BEARD & MAY.

LUNDI [illegible] janvier 1852, il sera vendu par J. A. Beard & May, [illegible] dans la Rotonde de l'Hôtel St Louis [illegible]

La [illegible] HABITATION [illegible] située dans la paroisse Plaquemines, sur la rive droite du fleuve, à environ seize milles au-dessous de la Nlle-Orléans, connue sous le nom d'habitation [illegible], mesurant cinquante-sept arpents et demi de face au fleuve Mississipi, par quarante arpents de profondeur, et contenant environ 2,280 arpents.

Ensemble avec cent vingt-sept esclaves dont les noms et âges suivants:

Hommes.

1—Charles Patterson, charpentier, 36 ans.	26—Reuben, 20 ans.
2—Jean Fletcher, ingénieur et forgeron, 45 ans.	27—Tom Hopson, 30 ans.
3—Mitchell, 21 [illegible]	27—Long Ben, 20 ans.
4—Aaron, 26 [illegible] 30 ans.	27—Richard, 50 ans.
5—Alphons, maçon, 35 ans.	27—Stephens, 35 ans.
6—Austin, scieur 35 ans.	29—Rex, 20 ans.
7—Valentin, sucrier, 21 ans.	30—John Smith, 35 ans.
8—Harry, chandronnier, 35 ans.	31—Phil, 15 ans.
9—Phil. Griffin, chandronnier, 30 ans.	32—Hannah, 28 ans.
10—Cornelius, chef conducteur, 40 ans.	33—Jarvis, 30 ans.
11—Cezar, 24, conducteur, 45 ans.	34—John Jackson, 28 ans.
12—Armstead, palefrenier, 40 ans.	35—Bellee Peter, 40 ans.
13—Wm Sharkey, 10 ans.	36—Zeno, 40 ans.
14—Amos, 20 ans.	37—Peter Tucker, 45 ans.
15—Jess, 30 ans.	38—Jim Bengo, une jambe, 30 ans.
16—Wilson, 30 ans.	39—John, 24 ans.
17—Davy, 18 ans.	40—Jesse, 19 ans.
18—Amy, 14 ans.	41—Frank, 25 ans.
19—Tandy, 20 ans.	41—Gilbert, 35 ans.
20—Bill Johnson, 20 ans.	42—Henry, 12 ans.
21—Allen, 40 ans.	43—Hampton, 11 ans.
22—Cap Terry, 32 ans.	44—Peter, 28 ans.
23—Jesse Garrett, 30 ans.	45—Joe Hagan, 35 ans.
	46—Tom Hagan, 35 ans.
	47—Forney, 30 ans.
	48—Joe Brooks, 24 ans.
	49—Jeffery, 12 ans.
	50—Andrew, 12 ans.
	51—Jim Cooper, 35 ans.
	52—Squier, 70 ans.

Femmes.

1 Rosette, 35 ans.	26—Becky, 22 ans.
2 Sally, 35 ans.	27—Rosby, 40 ans.
3 Mina Cooper, 5 ans	28—Elizabeth, 24 ans.
4 Harriet Cooper, 23 ans	29—Lusa, 60 ans.
5 Maria Johnson, 40 ans.	30—Mary, 18 ans.
6 Charity, 60 ans	31—Fanny, 40 ans.
7 Maria Kitty, 30 ans	32—Martha, 18 ans.
8 Rosby, 45 ans.	33—Polly, 12 ans.
9 Caroline, 25 ans.	34—Eleanor, 12 ans.
10 Philise, 40 ans.	35—Mathilde, 25 ans.
11 Maria Davis, 35 ans.	36—Ellen, 35 ans.
12 Gatsey, 35 ans.	37—Minter, 42 ans.
13 Annie, 25 ans.	38—Jeffa, 35 ans.
14 Maria Wright, 46 ans.	39—Maria Jones, 20 ans.
15 Fanny Wirt, 40 ans.	40—Frances, 28 ans.
16 Philis, 30 ans.	41—Rachel, 30 ans.
17 Kitty, 32 ans.	42—Vina, 24 ans.
18 Cornelia, 28 ans.	43—Charlotte, 20 ans.
19 Mathilda Garrett, 28 ans	44—Isabella, 24 ans.
20 Susan, 20 ans.	45—Emma, 15 ans.
21 Cesty, 25 ans.	46—Jane Francis, 29 ans.
22 Molly, 50 ans.	47—Harriet, 27 ans.
23 Patsey, 29 ans.	48—Jane Hepley, 17 ans.
24 Catherine, 25 ans.	49—Sophia, 17 ans.
25 Pauline, 25 ans.	50—Lucy, 35 ans.

Récapitulation.

15 négrillons de 10 ans et au-dessous

11 petites négresses do do

50 Femmes.

50 hommes parmi lesquels se trouve un grand nombre d'esclaves de valeur hors de ceux qui sont énoncés dans la liste.

129 en tout.

AUSSI—Les mulets, bêtes à cornes, chevaux et les instruments aratoires de ladite habitation, qui est parfaitement pourvue de tout ce qui est nécessaire à la récolte, y compris environ 1800 barils de maïs en épis et un approvisionnement de foin pour l'année.

Les bâtisses de l'habitation consistent en:

1o Une maison de maître spacieuse et commode.

2o Une sucrerie en briques et une purgerie avec un appareil complet de Rillieux pour faire le sucre, avec toutes les installations nécessaires pour réaliser le sucre de toute une récolte. Une machine à vapeur et un moulin à cannes et un four pour faire du noir animal, &c. Le tout en parfait ordre.

3o Un moulin à scie à vapeur et à moulin.

4o Une Sucrerie à dessécher de la force de 25 chevaux.

5o Ecurie, magasin à foin, hôpital, &c.

L'habitation est entourée d'une levée dont la hauteur a été augmentée cette année, et l'étable d'une machine à dessécher elle est parfaitement à l'abri des eaux du derrière, des crevasses, et des dommages provenant des fortes pluies. La récolte actuelle est estimée pouvoir donner 500 boucauts et comprend plus de 300 arpents de cannes plantées.

Pour de plus amples informations ou pour visiter l'habitation, s'adresser aux encanteurs.

Conditions de la vente—Un sixième comptant, la balance à 1, 2, 3, 4 et 5 ans de crédit en billets portant un pour cent d'intérêt et divisés en coupons, endossés par des personnes agréées aux vendeurs, [illegible] garantis par une hypothèque sur la propriété et le premier billet doit être endossé à la satisfaction des vendeurs en cas de non paiement à l'échéance, les billets porteront un intérêt de 8 pour cent de la date jusqu'à parfait paiement.

Des propositions seront reçues jusqu'au jour de la vente, de personnes qui désireront acheter seulement la moitié indivise de ladite habitation et des esclaves.

Les actes de vente devant Theo Guyol, aux frais des acquéreurs. 3déc

MARCHANDISES SECHES,

Bottes, Souliers et Chapeaux,

Encoignure Magasin et Commune, Nos 11 et 13.

LES soussignés ont maintenant en main et continueront à recevoir d'Europe et du Nord, un grand assortiment de **marchandises sèches américaines et européennes**, convenables pour ce marché, et qu'ils offrent à vendre à des conditions avantageuses.

Leur stock de **marchandises sèches** comprend les articles suivants:

COUVERTURES pour nègres françaises et anglaises,

COTON de Lowell 3|4, 4|4,

COTON blanc et écru 3|4, 7|8, 4|4,

LINSEYS et JEANS de Kentucky et de Glasgow,

LINSEYS à carreaux pour plantations,

FLANELLES blanche, bleue, jaune, rouge et verte,

COTONNADE et DENIMS grosses et légères pour habitation,

MOUCHOIRS MADRAS et imitation pour négresses,

SATINETS bleu, couleur mêlée,

CALICOS et mérinos, anglais et français

CALICOS [illegible], ALPACAS et boulangers en gros,

BAS, chemises de peau, caleçons et GANTS anglais,

BAS et chaussettes allemands,

MOUSSELINES SUISSES à carreaux, blanche, en [illegible],

TOILE D'IRLANDE,

BRETELLES en [illegible], soies, dentelles, etc.

PARAPLUIES [illegible]

[illegible] complet de BOTTES, SOULIERS et CHAPEAUX, manufacturés pour eux.

Chaussures de Russell,

[illegible] pour hommes et enfans

Bottes, brodequins,

[illegible] de bœuf, de toutes qualités, pour hommes, jeunes gens et enfans.

Bottines, Brodequins et souliers,

Pour dames, demoiselles, enfants et servantes, de toutes qualités.

Chapeaux et Casquettes,

De tous genres, grandeurs et qualités, pour hommes, jeunes gens et enfants. [illegible]

[illegible] NORTH BROTHERS

Compagnie d'Assurance de Liverpool et Londres, sur la Vie et contre l'Incendie.

CAPITAL autorisé—Deux millions de Piastres [illegible]

[illegible]

[illegible] de l'ouest [illegible] de la Nouvelle-Orléans [illegible]

CHARLES BRIGGS, Agent, Bureau, 120, Commune.

Directeurs à la Nouvelle-Orléans:

Samuel [illegible], G. A. Holt, Wm. Mure, A. Lanfear, J. H. Sims, C. Bulitt, Wm. Fellowes, P. Ogden.

Directeurs à New-York:

JAMES BROWN, Président.

FRANCIS COTTENET, Vice-Président.

George Barclay, Francis Griffin, E. F. Sanderson, Mark W. Collet, Mortimer Livings, W. S. Wetmore, C. W. Faber, Royal Phelps

ALFRED PELL, Secrétaire-résident

Directeurs à Liverpool:

WM NICOL, Président.

JOSEPH C. EWART—JOSEPH HORNBY, Vice-Présidents

The Brocklebank, Robt Hugra, Edw. Moss, Wm Dixon, Geo Holt, Lewis Mosley, Wm Earle, John Hore, Jos. Shipley, The Str. Gladston, Geo Hall Lawrence, Harmon Stolterfoht, George Grant, John Marriott, John Swainson, Fras Haywood, SWINTON BOULT, Secrétaire.

Directeurs à Londres:

WM EWART, P M, Président

GEO FREDERICK YOUNG, Vice-Président.

Sir Wm P. De Bathe Bart, John Banking, Wm Brown, M. P., Jos M. Rosseter, Mathew Forster, M. P., Seymour Teulon, Frederick Harrison, Swinton Boult, James Hartley, Ross de Mangles, Hon. P. Ponsonby,

18déc — BENJAMIN HENDERSON Secrétaire-résident

Bois de construction—Bois de construction.

LES soussignés ont constamment en mains un grand assortiment de bois blanchi, tels que planches, plafonds et volliches; aussi, des bois de construction de toutes dimensions, qu'ils offrent à vendre aux prix réguliers du marché, soit pour du comptant, soit pour des acceptations de la ville.

Tous les ordres qui leur seront laissés soit à leur bureau tête du Vieux Bassin, encoignure Toulouse, ou chez leurs agents, MM. Legendre et Ferrer, No 1, rue Bienville, seront remplis dans le plus bref délai.

12mars — DE POUILLY & GAGNET.

Bureau de Placement et Agence Générale.

M. G. POTIER a ouvert un Bureau de Placement et d'Agence Générale au No 24, rue de l'Hôpital. Il s'engage, sur demande, à fournir des domestiques, ouvriers, travailleurs, etc. On peut de la campagne s'adresser à lui par lettres confiées à la poste. 18nov ☞

VINS—80 barriques vin Bergerac,

100 paniers huile vraie,

50 barriques vin rouge pour familles;

25 barils vin blanc bon crû,

8 1|4 Cognac vrai calment;

50 barils Porto-wine;

50 caisses de vin rouge vrai Château Léoville 1845;

100 do do ordinaire;

60 milliers bouchons demi fins;

12 estagnons eau d'oranger triple;

12 do eau de rose do.

A vendre par — L. MAJESTE,

20déc—a — 60, Vieille Levée

Habillemens à la mode, d'Automne et d'Hiver.

☞F. FABRE & CO. No 29, rue des Magasins, appellent l'attention à leur grand assortiment d'HABILLEMENTS A LA MODE manufacturé par leur maison, 81, William Street, New York, qui n'est surpassé pour le goût et la qualité par aucune maison de cette ville, et qu'ils offrent en vente à des prix très modérés. Nos amis sont priés de venir examiner notre stock. — F. FABRE & CO. 14 oct

Fdo de FUENTES. J. CHALARD.

FDO. DE FUENTES & CO.,

Négociants Commissionnaires.

IMPORTEURS DE VIN DE BORDEAUX, EAUX DE VIE ET DE CIGARES DE LA HAVANE, ETC.

9déc—6m — **24, Vieille-Levée.**

MAGASIN DE SELLERIE

DE

Newark, N. J.

ANDREW G. BULL & CO, No 15, rue du Canal, Nouvelle-Orléans, entre les rues Camp et Magasins, manufacturiers et importeurs de sellerie et tout article dans ce genre, ont constamment en mains un grand assortiment de selles, brides, martingales, malles de voyage, fouets, sangles, harnais et brides, peaux de sangliers, outils de sellerie et autres articles—Rue du Canal, No 15.

20 déc—6m — ANDREW G. BULL & CO.

J. FEYTE,

Arrivé tout récemment du Nord où il avait été recevoir ses commandes de France et d'Angleterre, informe ses amis et le public en général, qu'il ouvre en ce moment un magnifique assortiment de bijouterie, offrant par la richesse et par l'élégance des modèles, le choix le plus complet en ce genre. Il se compose en partie de:

Broches, épinglettes, boucles d'oreilles, diamant;

do do do rubis, émeraudes, perles;

Léontines et chatelaines avec brillants et pierres fines;

Chaînes de sûreté et chaînes de gilets dans tous les genres et dans tous les prix; boucles d'oreilles de toute valeur, et enfin d'une grande quantité d'autres articles qu'il serait trop long d'énumérer.

Son assortiment de montres peut rivaliser, tant pour la valeur des mouvements que par l'élégance des boîtes, avec ce qu'il y a de mieux en ville. Il se compose de montres des meilleures manufactures et particulièrement de T. F. Cooper & David Taylor, Loudres, et M. J. Tobias, Liverpool, chronomètres, montres Lépine, Savonettes, Anchors, montres de dame enrichies de pierreries, etc.

Il se flatte que, par le bon goût de ses articles et la modicité de leur prix, il pourra satisfaire tous ceux qui voudront bien visiter son établissement.

Tous les articles vendus par lui sont pleinement garantis.

Il a reçu un assortiment d'argenterie française en boîtes complètes, ainsi que grand nombre d'articles galvanisés par le procédé Rowly. L'attention des propriétaires d'hôtels et des restaurateurs y est particulièrement sollicitée, M. Feytel étant en mesure de les satisfaire en telle quantité qu'ils pourront désirer. 16 déc

---

[illegible] Bijoux en or, [illegible]

Plaqués et Argenterie

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

MARDI 30 décembre 1851, il sera vendu à l'encoignure des rues Conti et Passage de la Bourse, Une facture de BEAUX DIAMANTS bien assortis, consistant des dormeuses, bagues, épingles, broches, etc., bijouterie en or assortie, porte crayons, montres en or, pendules, plaqués, couverts d'argent et autres articles trop longs à détailler. 27 déc

Terrains de valeur situés dans les première et troisième municipalité.

Vente sans réserve pour opérer un partage.

PAR P. E. TRICOU.

IL sera vendu, le samedi 3 janvier 1852, à midi, dans la rotonde de la Bourse de la Cité, rue St-Louis, entre les rues Chartres et Royale:

1o Six lots de terre faisant face à la grande route St-Jean, près du pont du Bayou, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5 et 6, d'après un plan dressé par A. De Pouilly, le 22 décembre 1851, lesdits lots ayant chacun, mesure américaine, 31 pieds 11 pouces de face à la grande route St-Jean, entre les rues Percée et Maurepas et une profondeur de 104 à 106 pieds, et 22 pieds sur la ligne du fond.

2o Cinq lots de terre désignés par les Nos 1, 2, 3, 4 et 5, dans l'îlet compris entre les rues Florida, Maurepas et les chemins de la Crête et Gentilly, conformément à un plan dressé par C. A. de Armas, le 15 février 1851, et déposé en l'étude de E. Lafcache, notaire; lesdits lots de terre ayant chacun 32 pieds de face au chemin de Gentilly, 32 pieds 4 pouces de face au chemin de la Crête, sur une profondeur irrégulière de 102 à 106 pieds. Les lots Nos 1 et 5 sont des terrains d'encoignure.

3o Cinq lots de terre désignés par les Nos 1, 2, 3, 4 et 5, d'après le même plan et dessus décrit, dans l'îlet compris entre les rues Maurepas, Fortin et les chemins de la Crête et de Gentilly; lesdits lots de terre ayant chacun 32 pieds de face au chemin de Gentilly, 32 pieds 4 pouces de face au chemin de la Crête, sur une profondeur irrégulière de 97 à 102 pieds.

Les lots 1 et 5 sont des terrains d'encoignure.

Termes et conditions:—Un tiers comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets sans endossement, divisés par coupons, assurés par hypothèque et portant intérêt au taux de 8 0|0 l'an, de l'échéance jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente pardevant Achille Chiapella, notaire, aux frais des acquéreurs, ainsi que la mise en possession. 27 déc—7

Succession de J. W. Smith.

Vente sans limite ou estimation de propriétés de valeur, situés à Lafayette.

PAR J. A. BEARD & MAY, Encanteurs.

SAMEDI 17 janvier, à midi, il sera vendu, à l'encan, à l'Arcade de Banks, en vertu d'un ordre de l'honorable J. N. Lea, juge de la Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté du 13 décembre 1851, les propriétés ci-après décrites appartenant à la succession de J. W. Smith, vendues sans réserve:

Treize lots de terre situés à Lafayette, dans l'îlet borné par les rues Annie maintenant Live Oak, St-Michael maintenant Laurel, St-Mary et St-Andrews. Les lots Nos 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 mesurent chacun 29 pieds 6 lignes de face à la rue St-Mary, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Le lot No 11 forme l'encoignure des rues St-Mary et Live Oak. Les lots 14, 20, 21, 22 et 23 mesurent chacun 29 pieds 1 pouce 1 ligne de face à la rue St-Andrews, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Le lot No 14 forme l'encoignure des rues Live Oak et St Andrews. Le lot No 25 mesure 26 pieds 2 pouces 1 ligne de face à la rue Laurel, sur une profondeur de 120 pieds 11 pouces 7 1|2 lignes sur la ligne du côté de la rue St-Andrews et 119 pieds 11 pouces 3 1|4 sur la ligne du côté de la rue Laurel, ayant une largeur sur la ligne du fond de 24 pieds 1|3 de ligne.

Conditions de la vente—Un tiers comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets garantis par une hypothèque et portant intérêt à raison de 6 pour cent par an du la date, et en cas de non paiement 8 pour cent par an jusqu'à parfait paiement.

Toutes ces propriétés sont parfaitement situées pour résidence particulière et seulement à deux îlets des omnibus de la ligne de la rue des Magasins, et le second îlet de la ligne de la 2de Municipalité.

Les actes de la vente par devant T. O. Stark, notaire public, aux frais des acquéreurs.

19 déc—19,29—janv 7 et 17

SALSEPAREILLE DE BULL.

EN quart de bouteille et d'une force six fois supérieure à la plus pure Salsepareille de Honduras, et à n'importe quelque autre préparation semblable faite en Amérique.

PRIX $1 LA BOUTEILLE OU 6 BOUTEILLES POUR $5.

Il a été reconnu depuis plusieurs années que la Salsepareille prise et préparée d'une manière convenable, était une panacée universelle pour toutes les maladies provenant des impuretés du sang, de l'usage du mercure, des boissons spiritueuses et des abus de la jeunesse. Nous affirmons avec confiance, que L'EXTRAIT DE LA SALSEPAREILLE DE JOHN BULL est aujourd'hui le seul remède de ce genre, d'une force régulière, et préparé d'après les principes stricts de la science. La Salsepareille, employée à la préparation de ce remède, est toujours soumise à l'épreuve des agens chimiques avant d'être concentrée, afin d'acquérir la certitude de sa valeur.

La Salsepareille de Bull contient également des extraits de plusieurs plantes médicinales, et de cette combinaison résulte L'AGENT CURATIF LE PLUS ACTIF QUI AIT ENCORE ETE DONNE AU MONDE.

Cette médecine employée selon la formule, guérit invariablement les maladies suivantes: Scrofules, Cancers, Tumeurs, Eruptions sur la peau, Erysipèles, Maladie chronique des yeux, Rhumatisme, Douleurs dans les os et jointures, Vieilles plaies et Ulcères, Gonflement des Glandules, Syphilis, Dyspepsie, Maladies du foie, Maladies résultant de l'emploi du mercure, pertes d'appétit, douleurs de côtes et d'épaules, débilité générale, amaigrissement, jaunisse, Constipation, Mal de gorge, Bronchites, Rhumes, maux d'estomac, affections des poumons, et toutes les autres maladies tendant à produire la Phtisie. Irrégularités chez les femmes, abattements d'esprit, migraines, transpiration nocturnes, [illegible] constitution, &c. Ce remède est un tonique très agréable à boire, et un excellent purgatif, supérieur au soda [illegible], et à l'eau de Seltz.

BONS TEMOIGNAGES.

Le OHIO STATE JOURNAL s'exprime ainsi sur la Salsepareille de Bull:

"ELLE N'A PAS D'EGALE!" Cette assertion n'est point exagérée. Les effets merveilleux dont nous avons été témoins, et la vente considérable qui a eu lieu depuis deux ans que cette Salsepareille a été introduite dans notre ville, sont une preuve évidente de ce que nous avançons. Toutes les personnes qui en ont fait usage attestent que c'est un dépuratif du sang sans égal.

☞ Lisez encore et vous serez convaincus que la **Salsepareille de Bull est la merveille du monde**; et qu'elle vous guérira, quelque soit le mal que vous avez été affligé de votre maladie.

Voici ce que pensent les Médecins et les Apothicaires de la **Salsepareille de Bull**:

Louisville, 31 mai 1848.

Mr. JOHN BULL. Monsieur—J'ai longtemps souffert d'une fièvre qui m'avait laissé [illegible] ... [illegible] que tous les remèdes [illegible] étaient [illegible] mais j'ai été entièrement guéri par [illegible] votre Salsepareille. [illegible]

Agréez, &c. P. H. OWEN

RHUMATISME.

Que toutes les personnes affligées de cette affreuse maladie, lisent ce qui suit et elles apprendront par là ce qu'elles sont en droit d'espérer.

M. J. BULL—Monsieur—J'ai été affligé pendant trois ans d'un rhumatisme des plus aigus. J'ai souffert tout ce qu'on peut souffrir. J'ai essayé tous les remèdes [illegible] et suis maintenant convaincu que votre Salsepareille est le meilleur remède [illegible] [illegible] ISHAM BRIGGS.

Union Town—Union Co. Ky. 12 Mai 1848.

Dr. H. Wm. T. Prentiss.

Mr. BULL.—J'ai employé votre Salsepareille avec un grand succès dans les affections cutanées et syphilitiques, telles que la lèpre, et dans toutes les maladies qui tiennent à un vice du sang [illegible]

W. T. PRENTISS, M. D.

Louisville, Ky., 4 déc 1847.

Il serait peut-être inutile de produire de nouveaux témoignages en faveur de ce grand remède. Il suffit de l'essayer pour être convaincu de sa supériorité. Que tous ceux qui sont atteints de maladies chroniques, de débilité nerveuse, faiblesse, ou qui ont fait usage du mercure, viennent l'essayer, et se convaincront par eux-mêmes de ce que nous avançons. Il y a des milliers de personnes qui souffrent. Tu peux être guéri.

AVIS AUX FEMMES.

La Salsepareille de J. Bull est un des meilleurs remèdes pour les femmes, qui guérit ou prévient certaines maladies dont les nombreux cas ont lieu journellement. Dans les nombreux cas où la constitution est affaiblie, où l'énergie nerveuse a disparu, lorsque les forces vitales sont languissantes, que le visage est pâle, que le corps s'affaisse, que la santé est détruite par les souffrances, alors nous recommandons la Salsepareille de Bull comme le souverain remède. Il suffit de rétablir la nature dans l'accomplissement de toutes ses fonctions, la santé revient bientôt. [illegible] Toutes les femmes qui en font usage, y trouvent un véritable ami, et la Salsepareille de Bull produit les plus merveilleux effets. Que toutes les dames qui approchent de ce moment en profitent, de cette vertu et se traitant par cet excellent remède.

BEAUTE ET BLANCHEUR DE LA PEAU.

Avec quel plaisir nous admirons la beauté, la blancheur, la transparence de la peau, et sa couleur rosée: que de moyens pour se procurer cet avantage envié: cosmétiques, lotions, peinture et matières colorantes sont mises à contribution pour dissimuler la perte de cette beauté et les ravages faits par la maladie. Au lieu de tout cela, prenez la Salsepareille de Bull. Blancheur franche et véritable du teint, voilà ce qu'elle produit tandis que les matières employées au contraire obstruent les pores et arrête la perspiration. La Salsepareille agit sur la bile et le sang, chasse les particules morbides, active la circulation d'un sang pur et généreux, fait disparaître le teint jaune et la contenance maladive et rend la vigueur et la fraîcheur des jeunes années.

MEILLEURS TEMOIGNAGES.

QUE CEUX OFFERTS POUR TOUT AUTRE REMEDE.

M. J. Bull.—Je n'hésite pas à vous dire que je regarde votre Salsepareille comme le meilleur article qu'on ait jamais manufacturé pour la guérison des scrofules, syphilis, affections de la peau, maladies de glandes, m'en étant servi souvent dans un grand nombre de ces maladies avec le plus grand succès.

Louisville, 26 décembre 1846.

Dr. JAS. M. MOORE.

M. J. Bull.—J'ai employé votre Salsepareille dans plusieurs nouveaux cas de scrofule, avec le plus grand bonheur. Je suis maintenant convaincu que c'est le meilleur remède pour ces maladies.

Winchester, Ky, 1er février 1846.

JAS. M. MOORE, D.

Ces témoignages et les suivants dispensent de tout commentaire sur l'efficacité de la Salsepareille de Bull.

J'ai examiné les ingrédients qui composent l'extrait de Salsepareille de J. Bull, et je n'hésite pas à déclarer qu'ils forment un composé salutaire et devant être efficace dans les maladies chroniques, dans lequel il est employé.

Louisville, 6 juin 1848. L. P. YANDELL, M. D.

Professeur de Chimie au Collège Médical de Louisville.

J'ai examiné la prescription pour la préparation de la Salsepareille de Bull et je pense que cette combinaison est excellente et parfaitement calculée pour réparer les altérations du système. Je l'ai employée pour moi et mes malades et pense que c'est le meilleur article de Salsepareille en usage.

Louisville, 29 mars 1848.

M. PYLES, M. D. Médecin résident, attaché à l'hôpital de la Marine.

SALSEPAREILLE DE BULL.—Nous avons employé une bouteille de cette Salsepareille pour la débilité générale et le lumbago et l'avons expérimentée avec succès en toute connaissance de cause. Dans le même temps, nous avons employé deux bouteilles de la Salsepareille de **Townsend** que nous avons payées $2 50 et nous en avons éprouvé du mal au lieu du bien que nous en attendions.

☞ Ce remède est d'un usage journalier dans l'Ouest, répare les santés affaiblies, et rend la vigueur de la jeunesse à tous ceux qui souffrent ou sont gravement tourmentés par la maladie. Les attestations qui viennent de toutes parts, de personnes loyales et d'une grande moralité, déclarent, dans les termes les plus clairs, que c'est le meilleur de tous les remèdes offerts au public.

Il se vend en gros et en détail chez J. Bull, à son principal bureau, 81, Quatrième rue, à Louisville Ky., et chez tous les pharmaciens de la ville et de la campagne.

J. WRIGHT & Co., 151, rue de Chartres.

Principaux agents pour la vente de la Salsepareille de J. Bull, à la Nouvelle-Orléans, à leur magasin de remèdes patentés, 151, rue de Chartres—En gros et en détail. 31 juil—1 an.

EN débarquement du navire Andover, de Bordeaux et à vendre par le soussigné,

40 barriques vin rouge St-Julien Médoc,

40 do do Côte de Floirac,

17 do do Chateau Margaux,

27 demi-do do blanc Haut-Sauterne,

7 quarts cognac Auguste Navarrens,

8 do do Georges Maurice,

45 caisses fruits à l'eau-de-vie assortis,

41 do de 12 pobans prunes sèches, div. grandeurs,

10 do de 12 boîtes transparentes prunes sèches, diverses grandeurs. — NUMA LACOSTE,

18 déc — 147, rue Royale.

Cuisines patentées de Moche.

LES soussignés ayant été nommés par les manufacturiers qui ont obtenu la patente, seuls agents pour la vente de ces cuisines dans l'Etat de la Louisiane, informent le public qu'ils viennent de recevoir un grand assortiment de ces cuisines, tant pour bois que pour charbon, qu'elles offrent à vendre à des prix réduits et s'engagent de les faire poser partout où l'on pourra le désirer.

Ces cuisines ont l'immense avantage, outre celui d'une prompte cuisson, avec très peu de matière, celui de chauffer autant d'eau que l'on peut en nécessiter pour la cuisine, bains, etc., ayant une bouilloire en cuivre contenant 30 ou 40 gallons qui est placée de manière à recevoir l'eau des WATER WORKS et le chauffer à mesure que l'on en retire.

Les personnes tenant maison, sont invitées à venir en examiner une, toute montée en leur magasin, et se convaincre de la supériorité de ces cuisines sur tout ce qui a été introduit de ce genre dans le pays, tant en fait d'économie que de commodité.

23 déc — S. MASTEREAU & Co. 92, rue Condé

Vente par Catalogue de Marchandises sèches.

PAR M. PETITPAIN

MARDI [illegible] décembre, il sera vendu à dix heures et une [illegible], dans son magasin d'encan, No 5, rue du Canal:

125 colis et lots de marchandises sèches de saison consistant en indienne rouge à rideaux, unie et à dessins, alpaca uni et à dessins, mousseline à rideaux unie et brodée, mousseline suisse et batiste, dentelle noire laine et soie, serviettes et services de table, bas, drap, casimir noir et fantaisie, velours à côtes, mouchoirs madras, mousseline à carreaux, batiste, fil en bobines, voiles en dentelle, couvertes, gants de peau, mouchoirs batiste, coton croisé blanc et écru, coutils coton écru 124, denims, étoffes rayées pour pluies, gingham.

Conditions à la vente.

Les catalogues seront prêts et les marchandises pourront être examinés de bonne heure le jour de la vente. 29 déc

PAR R. B. SYKES.

Peinture! Peinture!

MERCREDI, 31 courant, à 10 heures et demie, il sera vendu à l'encan, sans réserve, au No 51 rue des Magasins,

7 caisses peinture chrome vert, 12 boîtes chaque,

3 do do bleu de Prusse do do,

2 do do jaune citron clair do do,

3 barils blanc pour les doreurs,

2 do blanc de Paris.

Le tout frais et en bon ordre, venant d'être débarqué. 29 déc

Fusils de Chasse.

PAR N. VIGNIE.

MARDI, 30 décembre, à 10 heures du matin, il sera vendu à l'encoignure des rues Conti et Passage de la Bourse,

Une facture de fusils de chasse assortis à un et deux coups.

Conditions:—Comptant. 29 déc

Chargement de la barque Clarissa, venant de Malaga.

PAR R. B. SYKES, Encanteur.

MARDI, 30 courant, à quatre heures, il sera vendu sur la Levée, vis à vis la place de la 1re Municipalité, les fruits et vins suivants, en déchargement de la barque Clarissa, savoir:

3035 caisses raisin M R,

2070 demi do do do,

450 quarts do do do,

1125 caisses raisins en couches pour Londres

500 do raisins en grappes,

460 do figues; 11 caisses prunes

263 paniers amandes sans coques

22 caisses do do

453 do citrons;

109 do oranges,

500 do olives;

147 balles nattes d'Espagne,

9 do sulx;

100 quarts barriques vin de Malaga doux,

250 do vin Porto de Bourgogne doux

20 caisses Sherry pale Amontillado;

10 do do do

Tout le chargement à droit au drawback

Conditions:—comptant 29 déc

Succession de Michael Lawlor.

PAR J. A. BEARD & MAY, encanteurs

IL sera vendu à l'encan, le samedi 24 janvier 1852, à midi, à l'Arcade Banks, en vertu d'un ordre de l'honorable A. M. Buchanan, juge de la cinquième cour de district de la Nouvelle-Orléans, daté du 20 décembre 1851, les esclaves ci-après décrits, appartenant à la succession de Michael Lawlor, savoir:

Letitia, 22 ans, bonne blanchisseuse, repasseuse et cuisinière, femme d'un bon caractère;

Barney, 28 ans, beau nègre, bon charretier et travailleur.

Conditions, comptant.

Les actes de vente devant Charles Cuvillier, notaire public, aux frais des acquéreurs. 29 déc—4 t

SEINES et EPERVIERS.

P. LEVERRIER,

Rue de Chartres, 76, entre Bienville et Conti.

CROIT devoir informer ses acheteurs et le public qu'il vient de recevoir par divers navires, l'assortiment le plus complet qu'il ait encore eu dans son magasin, de seines et éperviers à petites mailles et très petites mailles, dans toutes les dimensions désirées par messieurs les habitans depuis 3 brasses et demie jusqu'à 60 brasses. Il se charge aussi de faire confectionner toutes sortes de filets, à la convenance des personnes qui lui en feront la demande. 7oct

Dépôt de drap de Billard des premières fabriques françaises.

P. LEVERRIER, rue de Chartres, 76, entre Bienville et Conti, informe ses acheteurs qu'il vient de recevoir par le navire Minerva du Havre, un assortiment complet de DRAP POUR BILLARD et que, d'après un arrangement pris avec les dites fabriques, il recevra des envois successifs qui maintient toujours au plus grand complet cet assortiment. Il annonce aussi que ses prix seront toujours plus que jamais, au plus bas de la place. 3oct

EN MAGASIN, d'importations diverses, à vendre par le soussigné:

60 quarts Porto sec à la Couronne, de Ch Durand,

100 do Madère F Grousset,

50 barriques vin rouge ordinaire,

24 do do vieux de Ch. Carrathiers,

20 do do vieux de Genouillac & Vacary

40 do do blanc Haut Sauterne,

14 demi barriques do do

276 caisses vin rouge Ch. Lafitte, St-Julien et Margaux,

100 do do vieux Médoc,

15 caisses Champagne de I. A. Garraux,

50 paniers huile Flagnol,

50 caisses cerises à l'eau-de-vie de 12 bouteilles,

25 do prunes do,

25 do abricots do,

25 do fraises do,

A vendre par — P. LONGIA,

22 déc — No 47, Vieille Levée.

WHISKEY ET ALCOOL—100 barils whiskey Oliver, do alcool, à vendre par — SECCOMB & VOORHIES,

15déc — 15, rue Tchoupitoulas

HUILE—10 barils huile de graisse, à vendre par — SECCOMB & VOORHIES,

[illegible] — 15, rue Tchoupitoulas

POISSON—100 barils maquereaux, [illegible] caisses morue, [illegible] barils harengs, à vendre par — SECCOMB & VOORHIES,

15déc — 15, rue Tchoupitoulas

CHANDELLES—[illegible] caisses chandelles de l'étoile [illegible] à vendre par — SECCOMB & VOORHIES,

15déc — 15, rue Tchoupitoulas

FROMAGE—500 barillets de graisse, à vendre par — SECCOMB & VOORHIES,

[illegible] — 15, rue Tchoupitoulas

BEURRE—1000 colis prime de l'Ouest, [illegible] à vendre par — SECCOMB & VOORHIES,

[illegible] — 15, rue Tchoupitoulas

CUISINE EN FER DE WEST,

Améliorée, de New-York.

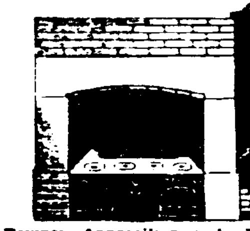

Pompes.—Appareils pour les Bains et les Cuisines.

JOHN McCARTY, plombier, No. 134, rue [illegible], [illegible] tuyaux de plomb, pompes à force, pompes de cuisine, [illegible] baignoires, &c. Réparations et pompes de fer [illegible]. Puits et [illegible] prix modérés.

Zinc, Cuivre, Ferblanc.

L. F. DELAMARE,

Rue de la Douane, entre Bourbon et Royale.

ENTREPREND toutes espèces d'ouvrages en ferblanterie, et de cuivre de toutes dimensions, modèles supérieurs à toute espèce, ses [illegible] pour ustensiles de cuisine, [illegible] de toutes dimensions, ses [illegible] de bains, baignoires, &c.

Travaux de bâtiments en zinc et cuivre [illegible] chasses, tuyaux, &c.

Couvertures en zinc, gouttières [illegible] aux prix les plus modérés.

ALEXIS & FAYNE,

PHARMACIENS, successeurs de P. A. BERTRAND, encoignure Royale et Bourbon, font savoir aux consommateurs qu'ils sont toujours prêts à la fabrication des eaux minérales artificielles.

Ils ont constamment dans la pharmacie pour bouteilles et demi-bouteilles, les eaux de seltz, soda, vichy, etc. etc.

La limonade purgative au citrate de magnésie, sera toujours préparée avec la plus grande attention, afin de ne pas manquer le double but que l'on est en droit d'attendre de ce médicament utile et agréable.

Les commandes pour la ville et la campagne seront exécutées avec soin et diligence. 1déc

LOUIS CASTEL,

PHARMACIEN, a l'honneur d'annoncer au public qu'il a succédé à monsieur Labyche dans la pharmacie, encoignure Royale et Ste-Anne. Les cliens de l'ancienne maison qui voudront bien lui continuer leur bienveillance, peuvent être assurés d'avance que tous ses efforts tendront toujours à les satisfaire.

On trouvera dans le même établissement des eaux de Seltz en grandes et demi bouteilles, eaux de Vichy, de Bareges pour bains et boissons, ces dernières gazeuses ou non gazeuses au citrate de magnésie, &c.

Tout ce qui sortira de la pharmacie sera préparé avec le plus grand soin et coté à des prix très modérés. — LOUIS CASTEL

18déc—a

H. BONNABEL reçoit par le Globe du Havre:—Du papier à cautère, des pastilles de Vichy, des pois et des plaques à cautère, de l'amidon sans salpêtre, des fleurs d'arnica, de la racine do, des têtes de pavot, fleurs de violettes, d'althea, etc., des pilules de Lartigues, huile essentielle de citron, des pilules de Frank, capsules de Raquin, douce amère coupée, petite centaurée, racine de guimauve, baume tranquille, pexius azinus roods, capsules en porcelaine, mortiers en do, tubes de rechange pour clysopompes, brôme, mercure distillé, rouge pour daguerréotypeurs, iodes, chlorures d'or, bromure d'iode, etc., etc.

16 déc — Encoig. Natchez et Tchoupitoulas

Graines de saison.

BACHELIER,

Marchand grainier, horticulteur, botaniste,

Rue des Ursulines, entre Vieille Levée et Conde,

VIENT de recevoir d'Europe et du Nord un grand assortiment de graines potagères, fleurs comme:

Chou d'York,	Mache ronde, [illegible]
Chou cœur de bœuf gros,	Laitues diverses,
do Hollande pied court,	Persil commun,
do Milan des vertus gros,	Oignon jaune,
do do pied court hatif,	do blanc hatif,
do Bruxelles,	do do gros
do fleur brocoli premier choix,	
Betterave rouge, ronde,	
Carotte rouge, demi longue,	Radis rouge rond,
do do courte, hative,	do do demi long,
Cerfeuil,	do do écarlate,
Chicorée (indive),	Epinards de Flandre,
Scarrolle,	Moutarde noire

Navet blanc, plat hatif,

do do do à collet rouge,

Oreille des jardins à larges feuilles,

Artichaut gros, vert de Laon.

Salsifis noir, fleurs annuelles, bis-annuelles, vivaces, etc etc, les plus remarquables.

Les envois vont se succéder au fur et à mesure des récoltes. Il fera tout son possible pour faciliter les personnes qui n'ont pas l'expérience de la culture des fleurs les graines de fleurs et autres, surtout les nouvelles, sont toujours peu abondantes et souvent épuisées par les demandes du printemps; les amateurs feront bien de s'en pourvoir à l'avance.

Invite messieurs les habitans jardiniers et autres de faire l'essai de ces graines; ils seront bientôt convaincus qu'il est impossible de trouver mieux que chez lui, tant pour les espèces franches que pour la parfaite levée.

18 sept

Graines potagères, Oignons et Graines de Fleurs, Plantes et Arbustes.

J. MENARD,

181, *Vieille Levée, entre Hopital et Quartier,*

VIENT de recevoir par le navire State of Maine, un nouvel assortiment de graines potagères de toutes sortes, une variété de graines de fleurs, se composant de 70 espèces, oignons de fleurs, tulipes, jacinthes, narcisses, jonquilles, lis royal, couronne impériales, pivoines renoncules et renoncules, anémones, rouge et rose. L'on trouvera également un grand assortiment de plantes de serre et arbustes de pleine terre, plus de 100 variétés de rosiers en arachi, 200 membres pieds à diers du Japon de Semis, de 4 à 8 pieds de hauteur. Le tout de premier choix, à vendre à la convenance des acheteurs, à des prix très modérés. 20déc

CAFE—30 sacs café vert de la Havane, à vendre par — LABORDE & XIQUES,

---

VENTES DE CE JOUR.

PAR R. B. SYKES

Amandes—Vins.

AUJOURD'HUI, 29 courant, à 4 heures et demie il sera vendu sur la Levée, vis-à-vis le railroad, 1ère municipalité,

200 sacs amandes douces sans coques, de Tarragone,

30 barils do do do de 100lbs, chaque,

14 caisses excellent vin de Malaga,

1 barrique anisette de Mayorque,

En déchargement du navire espagnol Aurelia.

Conditions à la vente. 29 déc

Eaux-de-vie Françaises, Vins, Champagne, &c.

PAR BERNARD TURPIN

LUNDI 29 décembre 1851, à 10 heures et demie, il sera vendu, à l'encan, au magasin No 24, rue Bienville:

260 futailles eaux-de-vie françaises, Navarrens, Richard, Deleion, Bonnin Fils, Abel & Co, etc;

260 caisses vin blanc Haut Sauterne;

240 do vin rouge Pauillac, St-Julien, &c;

300 barriques vin rouge St Estèphe, Montferrand & Co.

200 paniers champagne de différentes marques;

50 caisses fruits à l'eau de vie,

100 paniers huile d'olive Possell,

32 barils vieux whiskey Monongahela;

70 caisses sardines,

25 barils vin de Porto Crown

Conditions à la vente. 24 déc

Vin en barriques!

PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

AUJOURD'HUI lundi 29 décembre 1851, à 4 heures et demie, il sera vendu à l'encan, sur la levée, entre les deux marchés, première municipalité:

20 barriques vin rouge, vieux;

35 do Haut-Sauterne, vieux.

En déchargement du navire Andover de Bordeaux.

Conditions: comptant. 29 déc

Vente continuée.

Objets de fantaisie pour étrennes.

PAR CASSOU & Co,

S. GUINAULT, Encanteur.

IL sera vendu chaque jour, les 29, 30 et 31 décembre, à quatre heures de l'après midi, à leur magasin d'encan, rue de Chartres, No 99, encoignure Conti:

Un envoi d'articles de fantaisie pour étrennes, tels que services porcelaine pour thé et café, tasses à déjeuner, services de toilette, vases, écritoires, valises, nécessaires pour hommes et dames, coupes en cristal doré, dito bohémien, vide-poches, flacons à eau de cologne et à essences, et une infinité d'autres objets rares.

Le tout pour être positivement vendu pour clore une consignation. 29 déc

Fonds de Boutique de Chaussures.

PAR BONNEVAL & BENIT.

AUJOURD'HUI lundi, 29 décembre, à 4 heures de l'après-midi, il sera vendu, sur les lieux, le Fonds de boutique de CHAUSSURES pour hommes et femmes, situé rue St Pierre, entre Royale et Chartres, No 29, avec tous les outils et installations.

Conditions, comptant. 29 déc

VENTES A L'ENCAN.

Vente renvoyée.

Vitres françaises et Clous fondus.

PAR R. B. SYKES, Encanteur

MERCREDI, 31 du courant, à 10 heures, il sera vendu à son magasin d'encan, rue des Magasins No 51,

433 caisses vitres de différentes grandeurs,

670 barillets de clous fondus de 1 1|2, 2, 2 1|2, 3 et 4 pouces en débarquement du Duc de Brabant

Conditions à la vente. 27 déc

Bonne occasion pour donner les étrennes du Jour de l'An.

Vente sans réserve

PAR M. BARNETT Jr.

IL sera vendu, mardi 30 du courant, à son encan, encoignure St-Louis et Chartres, à 10 heures, une grande quantité de pendules françaises garanties, ornemens de cheminées, candélabres doubles et simples, ornemens en cristal pour cheminées, boîtes à ouvrage et à liqueurs, nécessaires, plateaux plaqués, chandeliers, flambeaux dito, lustres de salon, services en porcelaine française, glaces françaises, et une infinité d'articles convenables pour étrennes.

Conditions:—Jusqu'à $50, comptant; au-dessus, à quatre mois de crédit, endossés à satisfaction.

A une heure, 300 boîtes de demi-livre de gelée de goyave venant d'être débarquées, lesquelles seront vendues par lots convenables pour familles. 27 déc

Meubles, Piano, &c.

Succession de Cornelius Hurst.

PAR J. L. CARMAN & Co.

LUNDI 5 janvier 1852, à 4 heures P. M., il sera vendu à l'encan, dans la maison située sur le coin Est de la rue Annonciation, deux portes au dessus de la rue Orange, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable A. M. Buchanan, juge de la Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté du 21 décembre 1851, une quantité de meubles de maison, appartenant à la succession de feu Cornelius Hurst, consistant en un beau piano, side board dessus en marbre, tables dessus en marbre égyptien, armoires en acajou, lavabos, lits, tapis, chaises, porcelaines et ustensiles de cuisine, &c.

Conditions: comptant — déc 27 31 jan 5

Succession de Jean Lacoste et de madame Lacoste, sa femme.

PAROISSE DE LA POINTE COUPEE.

IL sera vendu à l'encan, le jeudi 15 janvier 1852 une HABITATION ayant huit arpents de face à la Fausse Rivière, dans cette paroisse de la Pointe Coupée, et quarante arpents de profondeur, bornée d'un côté par la terre de Michel Olinde, et de l'autre côté par celle de Mlle A. Cassuse Chutz, sur laquelle habitation se trouve une sucrerie avec machine à vapeur, une maison de maître, des cases à nègres et autres bâtisses.

Quarante six esclaves des deux sexes, deux chevaux américains, trente-sept mules, quatre charrettes, des ustensiles d'habitation et meubles meublants. Et une quantité de plants de cannes à sucre.

TERMES ET CONDITIONS DE LA VENTE: Les meubles, payables en mars 1852, un tiers du prix et mars 1853, un tiers en mars 1854, et un tiers en mars 1855, et la terre, les habitation, un cinquième du prix en mars 1853, un cinquième en mars 1854, un cinquième en mars 1855, un cinquième en mars 1856, et un cinquième en mars 1857. Les acheteurs devront fournir sécurité solidaire et hypothèque spéciale sur la propriété jusqu'à parfait paiement, les billets, qui porteront intérêt à huit pour cent, depuis l'échéance jusqu'à paiement. Et les frais des actes de vente seront à la charge des acquéreurs.

A. PROVOSTY, administrateur.

[illegible] Nouvelle ligne [illegible] et ports intermédiaires.—Le bateau à vapeur J. T. DOSWELL, capitaine Joseph Cathcart, ayant été complètement réparé, reprendra ses voyages réguliers les MERCREDIS et SAMEDIS à dix heures du matin. Le Doswell a été acheté expressément pour les voyages de la Balise, la côte et la Nlle-Orléans, ce qui est une garantie suffisante pour les planteurs, les chargeurs et les passagers, que ce bateau leur fera constamment ses voyages durant la saison. Pour fret ou passage s'adresser à bord, en face de la rue St-Louis. 25 sept ☞

POUR LA HAVANE.—Le beau trois-mâts en cuivre MOUNT VERNON, capt. Henry Earl, ayant une partie de son chargement engagé et allant à bord, partira avec toute la célérité possible. Pour balance de fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, ou au [illegible] de la 1re Municipalité à DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée.

Pour Brazos Santiago.—La goélette [illegible] paquebot régulier MAJ. BARBOUR, capitaine [illegible], ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira [illegible] le samedi soir 27 du courant. Pour passage, s'adresser à — PERRY SEWELL, 130, rue des Magasins

Pour le Havre.—Le magnifique paquebot français GLOBE, capitaine Destebecho, ayant la plus grande partie de son chargement engagé et [illegible] partira sous peu de jours. Pour fret, s'adresser au — PIERRE FOUTZ, [illegible] de la Douane.

Pour la Havane.—Le beau brick [illegible] SOLEIL, capitaine M. Maugin, ayant la [illegible] partie de son chargement engagé et allant à bord, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à bord ou à — R. DE VISSER & Co, 26, Vieille Levée.

Pour Liverpool.—Le navire de 1re voilier SABINE, capitaine Haley, est maintenant en charge pour le port ci-dessus, et partira sous peu. Pour fret s'adresser à H. BAXTER, 25, Carondelet. 17déc

Pour Liverpool.—Le magnifique navire voilier CORINTHIAN, capt. Dyer, est maintenant en charge pour le port ci-dessus, et partira sous peu. Pour fret, s'adresser à H. V. BAXTER, 25 Carondelet, ou à R. JENNINGS & Co, 87, Camp. Pour passage, ayant de magnifiques emménagements, s'adresser au capt. à bord, poteau 7, 3me municipalité. 17déc

Pour le Havre.—Le navire de 1re voilier et paquet régulier STATE OF MAINE, capitaine J P Boutelle, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de superbes emménagements, s'adresser à — H V BAXTER,

11 déc — 25, rue Carondelet

POUR LIVERPOOL.—Le navire fin voilier GEORGE WASHINGTON, cap. Cummings, est maintenant en chargement et partira incessamment. Pour fret s'adresser à H V BAXTER, 25 Carondelet.

Pour passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord, 3me municipalité.

5 déc

POUR LE HAVRE.—Le paquebot régulier MOUNTAINEER, capt Robinson, est en chargement pour le port ci-dessus, et partira incessamment. Pour fret, s'adresser à H V BAXTER, 25, Carondelet.

Pour passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine, à bord, poteau 18, 3me municipalité. 5déc

Pour Liverpool.—Le beau navire américain JOHN CUMMING, capitaine Dwight, ayant la plus grande partie de son chargement engagé et allant à bord, partira dans le plus bref délai. Pour passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord, au poteau No 2, 3me Municipalité, ou à — H V BAXTER,

11 nov — 25, Carondelet

A VENDRE—Le brick goëlette bostonien SUBTIL, de 104 1|2 tonneaux, avec son ancre, chaînes, apparaux, &c. Pour les conditions, s'adresser à

11déc — B VALLS, 73 Magasins

No 34, Rue de Chartres, encoignure Douane.

OLYMPE,

A L'HONNEUR de prévenir les dames que désirant mériter le patronage toujours croissant qu'elle doit à leur bienveillance, elle vient d'établir au-dessus de son magasin, pour la vente des chapeaux, coiffures et nouveautés, des salons qu'elle a fait orner et meubler avec le plus grand soin.

Ces salons seront inaugurés aujourd'hui lundi, 8 du courant, par l'ouverture d'un nouveau choix de chapeaux et capotes, bonnets, coiffures de théâtre, fleurs artificielles &c, reçus par les derniers arrivages de France et qui ne laissent rien à désirer sous le rapport du goût et de l'élégance. 8déc

Charrues, Chronnanage et Quincaillerie.

LES soussignés étant les seuls agents, pour la vente des Charrues de Mayesville, Kentucky des célèbres manufactures de Hall et de Ballenger, ont en magasin un grand assortiment en fonte et en fer battu, qu'ils offrent aux prix des manufactures.

Savoir:

125 Charrues de Hall en fer battu,	sans coutre,	No 1,	$5 50
163	" " " " " avec	" 1	7 00
67	" " " " "	" 2	9 50
98	" " " " "	" 3	12 00
8	" " Flukes	No 1	12 00
	" "	No 2	15 00
10	" " Sub soil	No 1	7 00
75	" Ballenger en fer battu sans coutre,	No 1	5 50
150	" " " avec coutre,	No 1	7 00
90	" " " avec coutre,	No 2	9 50
92	" " " avec coutre	No 3	11 00
15	" Flukes	No 1	12 00
11	" "	No 2	15 00
10	" Ballenger (Yankee [illegible] Bar.)	No 1	3 25
90	" " Extended bar.	No 2	4 75
61	" " Extended bar.	No 3	4 75

Avec un grand assortiment de Quincaillerie pour les habitations, savoir: Chaînes, Clous coupés et forgés, Haches de Collins, Pelles d'Ames et Irlandaises, Pioches de toutes qualités, Couteaux à cannes, Faucilles à plancher [illegible], poteries, Cordes de Manille et goudronnées, [illegible] [illegible]

jan 7 — HOGAN & TURNER, Encoignure [illegible] Levée.